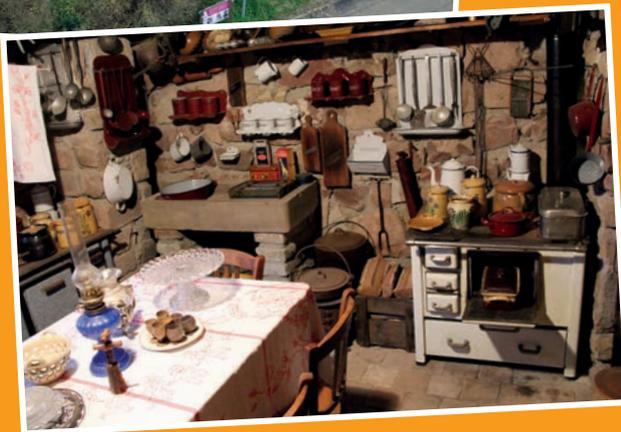
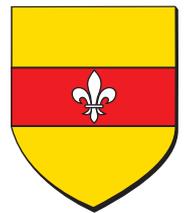




# Gougenheim

*Bulletin municipal 2019*



# Sommaire

3	Le mot du maire
4	Les grands anniversaires
7	Etat civil
8	Vie communale
28	Echos d'école
32	Vie associative
46	Nos talents, nos passions
47	Un peu d'histoire

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin :

- Le maire Frédéric SCHOENHENTZ, Cathy GIRON DIN et Magali THOMAS-MOUKERT pour leur travail de secrétariat
- Les membres de la commission information : Christiane FISCHER, Véronique WINDSTEIN, Armand STOLL, Simone GSELL, Laurent BESCOND
- Sébastien WISHAUPT, directeur de l'école de Gougenheim et Céline LORENTZ, directrice de l'école de Rohr, ainsi que leurs collègues
- Les responsables des différentes associations, leurs secrétaires et leurs photographes
- Dominique MEYER pour les photos aériennes

Merci à tous ceux, tout au long de l'année, qui nous ont fait part de leurs conseils, remarques et suggestions d'insertion dans ce bulletin.

*La commission « information » est toujours preneuse de toute photo permettant d'illustrer ce bulletin qui est le vôtre.*



**C'est avec une grande émotion que je vous écris ces derniers mots, ce dernier mot du Maire.**

Je veux tout d'abord vous remercier, tous, sincèrement pour nos échanges mutuels tout au long de ces cinq années de mon mandat de Maire.

Ces rencontres ont toujours été empruntes d'émotions constructives pour notre village, pour notre vie en communauté.

2019 a été ma cinquième année en temps que Maire de notre commune, en temps que Maire de GOUGENHEIM.

Elle nous a permis d'avancer sur des dossiers importants avec l'ensemble des adjoints, conseillers municipaux et employés communaux que je remercie du fond du cœur car sans eux, le Maire n'est rien.

Nous avons finalisé le PLUI qui trace l'évolution de notre commune et celle de la Communauté de Communes pour les quinze prochaines années.

Nous avons terminé la rénovation intérieure de notre église, qui sans l'aide des donateurs et bénévoles n'aurait pas pu aboutir.

Nous avons entamé les travaux de renforcement des fondations de la chapelle.

Nous avons ouvert à la rentrée scolaire une cantine pour les enfants de notre RPI Gougenheim/Rohr.

D'autres dossiers, beaucoup moins visibles, avancent comme la protection des données personnelles détenues à la mairie et la réflexion sur le remplacement de notre éclairage public très vétuste.

Je tiens à citer dans mon dernier « mot du Maire » un autre dossier que l'on suit au quotidien, qui nécessite un investissement permanent, qui est et qui sera le plus chronophage pour l'équipe municipale, mais qui a modifié notre vision, notre vie dans notre si paisible et si beau village GOUGENHEIM. Je parle bien entendu des travaux pour sécuriser notre village lors des fortes précipitations. Ce dossier nous mobilise; nous, SDEA, COMCOM, Commune.

Cet épisode de 2018 a été pour moi le plus intense de mon mandat, il m'a poussé au-delà de mes capacités, au-delà de mes limites en tout cas de celles que je me connaissais. C'est grâce à vous, grâce à vos sourires, à vos soutiens que nous avons réussi à sortir aussi rapidement que possible de ce cauchemar.

Voilà, j'ai passé cinq belles années à la tête de notre commune avec de l'enthousiasme, de la volonté, des certitudes, des doutes. Je suis fier du travail que nous avons réalisé dans un contexte budgétaire très contraint mais aujourd'hui, je n'ai plus l'énergie suffisante ou peut être la motivation suffisante pour continuer à tracer l'avenir de GOUGENHEIM ces prochaines années.

**Mes pensées vont à toutes les personnes qui m'ont soutenu tout au long de cette aventure.**

**L'ensemble des adjoints, des conseillers municipaux, des employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2020.**

**Frédéric SCHOENHENTZ,  
Maire de Gougenheim**





# Les GRANDS Anniversaires



**Mme Nicole Adam** née Kaeuffer a eu la joie de fêter ses 80 ans.

Née le 28 janvier 1939 au foyer d'Antoine Kaeuffer, charron et de Marie née Burckel, elle a grandi avec sa sœur Lucienne.

Après sa scolarité à l'école du village, elle a suivi pendant une année les cours à l'école ménagère de Friedolsheim. Cet enseignement l'amena tout naturellement à seconder sa mère qui exerçait le métier de couturière.

La clientèle se faisant plus rare suite au développement de la confection, Nicole décida d'entreprendre une formation d'employée de bureau.

Elle fut engagée dans les services de la Communauté urbaine de Strasbourg et y travailla jusqu'à sa retraite.

En 1972, elle unit sa destinée à Fernand Adam, originaire du village et comme elle, employé de la Communauté urbaine de Strasbourg. Le couple s'établit dans la maison de l'épouse.

Elle a eu la grande peine de perdre son époux en 2012.

Nicole est très attachée à ses deux nièces attentionnées à son bien-être. Elle partage avec elles voyages, concerts, visites de musées.

La lecture, les émissions télé, les visites des amis, les rencontres du club «Le Bel Age» rythment ses journées. Mais sa passion favorite est le jardinage et c'est avec impatience que Nicole attend le retour du printemps pour s'occuper de ses fleurs et de son potager.

**C'est avec plaisir que Mme Adam a accueilli le maire Frédéric Schoenhentz et trois de ses adjoints venus lui souhaiter joie et santé et lui remettre fleurs et friandises au nom de la municipalité.**



**Mme Joséphine Speich** née Kapps a partagé avec sa famille le plaisir de fêter ses 80 ans.

Mme Speich est née le 5 mars 1939 à Minversheim, fille de François Kapps agriculteur et gérant de coopérative agricole et de Marie Biegel. Elle est la troisième enfant d'une fratrie de cinq. Après sa scolarité à l'école du village, elle aurait aimé apprendre un métier, «mais j'ai dû rester à la maison pour seconder mes parents dans les travaux de la ferme.» A l'occasion, elle était également la «secrétaire» de son père pour la coopérative agricole. En 1963, Joséphine épousa Charles Speich, un agriculteur de Gougenheim. Le couple élut domicile dans la maison familiale de l'époux. Ensemble, ils continuèrent l'exploitation et la modernisation de la ferme. «Nous avons une vingtaine de bêtes, pratiquons diverses cultures entre autres celle du tabac.» Elle évoque la bonne ambiance qui régnait entre les jeunes du village qui leur prêtaient main forte pour la cueillette du tabac. La famille s'agrandit avec la naissance de leur fille Geneviève en 1964. Joséphine est également une Mamie comblée par ses 4 petits-enfants: Philippe, Nicolas, Estelle et Clotilde et par son arrière-petite-fille Iliana. Elle s'est occupée des 3 aînés de ses petits-enfants jusqu'à leur entrée au collège, les gâtant avec ses bons petits plats et gâteaux. «Ils se rappellent encore des bonnes brioches qu'ils partageaient avec leurs copains de jeux» dit-elle en souriant. Elle a eu la douleur de perdre son époux en 2013. La présence et le soutien de sa fille, de son gendre et des petits-enfants adoucissent un peu sa solitude. Aimant le contact et les échanges avec les gens, elle participe aux activités du club «Le Bel Age» et rend régulièrement visite aux amis du village. C'est avec plaisir et satisfaction qu'elle cultive un grand potager près de la maison et un autre en plein champ en bordure du village. A la belle saison, on peut croiser Joséphine sur son petit tracteur chargé de paniers de légumes qui garniront le congélateur ouvert à toute la famille.

**Entourée de sa famille, Mme Speich a reçu chaleureusement le maire Frédéric Schoenhentz et les adjoints Denis Stahl et Dominique Meyer. Au nom de toute la commune, ils lui ont présenté les meilleurs vœux accompagnés de fleurs et de friandises.**



**M. et Mme Schmitt** ont partagé avec leur famille la joie de fêter leurs 80 ans.

Mme Annette Schmitt a vu le jour le 22 avril 1939, fille d'Albert et d'Anne Wolff, des agriculteurs de Kienheim. Elle est la 3<sup>e</sup> d'une fratrie de 10 enfants dont 5 sont décédés. Après sa scolarité, elle a dû renoncer à son souhait de

devenir institutrice et participer pleinement aux travaux de la maison. Plus tard, elle travailla quelques années à la boulangerie-épicerie de Wiwersheim. Pendant ses jeunes années, Annette participait avec plaisir aux rencontres, voyages et camps proposés par la JAC (Jeunesse Agricole Catholique).

**M. Joseph Schmitt** est né le 14 novembre 1939. Dernier né de Joseph et de Marie-Thérèse Schmitt, un couple d'agriculteurs, il a grandi avec sa sœur Mariette et son frère Gérard, décédé cette année. Après sa scolarité il a aidé ses parents dans l'exploitation familiale.

En janvier 1960, il est parti à l'armée pendant un an à Landau, puis en janvier 1961 : départ pour l'Algérie. « Je me suis retrouvé à la frontière tunisienne pendant 16 mois. J'ai fait partie de la dernière classe à avoir effectué 28 mois de service militaire. » Annette et Joseph se marièrent le 20 novembre 1964 et s'installèrent dans la ferme parentale de l'époux. « De notre union sont nés 4 garçons, Pascal, Marc, Patrick et Fabien et nous sommes les heureux grands-parents de 6 merveilleuses petites filles, Elise, Claudia, Pauline, Clara, Zoé et Audrey qui nous comblent de beaucoup de joie. » Le couple poursuivit l'exploitation de la ferme, mais après quelques années, décida d'y mettre un terme, lorsque celle-ci ne fut plus viable. Joseph se reconvertit dans le secteur bancaire suivant les traces de son père qui était gérant du Crédit Mutuel local. Après de longues formations, il assura la gérance de la CMDP de Gougenheim, Rohr et Mittelschaeffolsheim. En 1980, il prit la direction du Crédit Mutuel de Geudertheim jusqu'à sa retraite en 1997. Tout en veillant au bien-être de sa famille et à l'éducation des garçons, Annette partagea avec Joseph les tâches liées à la gestion des coopératives agricoles de Gougenheim, Rohr et Mittelschaeffolsheim dont il était gérant. Joseph est très actif dans différentes associations. « Je suis toujours resté fidèle à la devise de M. Raiffeisen, fondateur du Crédit Mutuel : Aider et servir. » Sa passion du chant, il la vit au sein de la chorale Sainte Cécile de Gougenheim dont il est choriste depuis 1962 et surtout au sein du réputé chœur d'hommes « Pluricanto » dont il est membre fondateur et trésorier pendant 27 ans. Il participait aux marches organisées par l'AKL (Association Kochersberg Loisirs) de Willgottheim. Il est également membre de la FNACA (Fédération Nationale de Anciens Combattants en Algérie) de la section de Saverne. Annette, passionnée d'activités

manuelles, fut membre du club féminin pendant quelques années. Le couple participe régulièrement aux activités du club des aînés « Le Bel Âge ». « Tout en restant actifs dans les associations, nous essayons de nous maintenir en forme malgré quelques bobos liés à notre âge et sommes toujours disponibles pour notre famille, le centre de nos activités. »

**Le maire Frédéric Schoenhentz et ses adjoints leur ont rendu visite, souhaitant à chacun d'eux joie et santé en leur remettant au nom de la municipalité les cadeaux habituels.**



**M. Jean- Pierre Guth** a eu le bonheur de convier sa famille pour fêter ses 85 ans. M. Guth est né le 30 mai 1934, fils unique d'Alphonse Guth et d'Amélie Grass, un couple d'agriculteurs.

Après sa scolarité à l'école du village, il seconda ses parents dans les travaux de la ferme. Facteur remplaçant pendant 2 ans, il parcourait 6 villages, à moto, distribuant courrier et mandats. « J'étais toujours attendu et très bien accueilli lorsque j'apportai les mandats : d'Ältersranta oder s'Kindergald (pensions de vieillesse et allocations familiales). » En 1962, Jean-Pierre épousa Marlène Heitz, une jeune fille du village. Le couple s'établit dans la ferme des parents de l'épouse avant de construire sa maison. Trois enfants, Dany, Sylvie et Michel feront le bonheur du jeune couple. Au fil des ans, le cercle familial s'est agrandi : M. Guth est l'heureux grand-père de 6 petits-enfants et l'arrière-grand-père très fier du petit Léo. Ses journées de travail furent bien remplies. A partir de 1965, tout en assurant avec son épouse l'exploitation de la ferme, il travailla chez Sotralest, une société de transport, puis comme cariste chez Adidas. Il était également actif pendant quelques années dans le corps des sapeurs- pompiers. A présent, pour des raisons de santé, ses activités sont un peu ralenties. Télévision, lecture des journaux et la partie hebdomadaire de jeu de belote avec un couple d'amis rythment ses journées paisibles aux côtés de son épouse Marlène.

**Entouré de sa famille, M. Guth a accueilli avec plaisir le maire Frédéric Schoenhentz et trois de ses adjoints venus lui présenter les meilleurs vœux de la municipalité et lui remettre un cadeau de circonstance.**



# Les GRANDS Anniversaires



**Mme Antoinette Weinling** a eu la joie de fêter ses 80 ans entourée de sa famille.

Mme Weinling est née le 2 septembre 1939 au foyer d'Antoine Loth et de Sonia Hanish, un couple d'agriculteurs. Elle a grandi avec sa sœur aînée Yvonne et son frère cadet Alphonse.

En 1960, elle épousa Lucien Weinling originaire de Gougenheim. Le cercle de famille s'agrandit avec la naissance de Carmen et de Michel.

Elle a eu la grande douleur de perdre son mari en 1992. Mme Weinling est l'heureuse Mamie de trois petites-filles : Marie, Noémie et Frédérique, qu'elle adore. C'est avec beaucoup d'attention et d'amour qu'elle s'est occupée de Marie et de Frédérique.

Très bonne cuisinière, elle œuvra pendant de longues années aux fourneaux de la crèche Stenger-Bachmann à Strasbourg où elle régala petits et grands.

A présent, entourée par la présence et l'affection de sa famille, elle vit des journées paisibles occupées par l'entretien de sa maison et de son jardin, les mots fléchés, quelques émissions à la télévision.

**A l'occasion de son anniversaire, le maire Frédéric Schoenhentz lui a remis un bouquet en lui présentant les meilleurs vœux au nom de la municipalité.**

**Mme Céline KOEPF - OTT**  
a fêté ses 90 ans le 9 février,  
et est décédée le 2 avril.

**M. Alphonse Ruck**  
a fêté ses 80 ans  
le 17 mai.



**Mme Marie-Rose Stahl** a partagé avec toute sa famille réunie autour d'elle le bonheur de fêter ses 80 ans.

Mme Stahl est née le 29 décembre 1939, fille aînée de Georges Moebs et de Joséphine Striebel, un couple d'agriculteurs établi à Stutzheim. Elle a grandi avec ses deux frères. Après sa scolarité à l'école primaire jusqu'au certificat d'études, elle travailla à la ferme avec ses parents. «J'étais l'aînée, c'était dans l'ordre des choses. J'ai remplacé l'ouvrier agricole.» Après ses journées de travail, elle suivait les cours du soir, «d'Nachtschuel», et sa réussite au Certificat d'Etudes post scolaire lui a permis de découvrir Paris pendant un voyage de 3 jours. Elle suivit également pendant 2 ans, les mois d'hiver, des cours à l'école de couture de Strasbourg. En 1965, Marie-Rose épousa M. Joseph Stahl, un agriculteur de Gougenheim, de la ferme «s'Stähle». Rodée aux travaux agricoles, elle partagea avec son époux les tâches de l'exploitation que le couple a modernisée et développée. La famille s'agrandit avec la naissance de cinq enfants: Denis, Valérie, Elisabeth, François et Sébastien. Douze petits-enfants font la joie de l'heureuse Mamie. Très reconnaissante, Marie-Rose estime l'aide de sa belle-mère, qui s'est occupée des enfants avec beaucoup d'attention. Elle a également veillé au bien être de Georgette, une cousine de Joseph, orpheline dès son jeune âge, accueillie dans la famille de 14 à 83 ans.

Avec son époux, elle a fait de nombreux voyages à la découverte de Rome, l'Italie, l'Andalousie...accompagnés à tour de rôle par l'un des enfants et leur famille. Aimant les activités manuelles, elle avait rejoint le Club féminin du village pendant quelques années. Marie-Rose profite de sa retraite, appréciant d'être toujours active et de participer aux travaux de l'exploitation reprise par leur fils Sébastien. Elle entretient également un grand potager et s'occupe des bacs à fleurs de la commune près de sa maison. Son grand plaisir est de pouvoir réunir, tous les ans, ses enfants et petits-enfants et de partager avec eux de merveilleux moments dans un gîte en Allemagne ou en Suisse. «Une tradition depuis 10 ans.»

Pour ses 80 ans, elle a accueilli chaleureusement le maire Frédéric Schoenhentz et ses adjoints venus lui souhaiter joie et santé et lui remettre au nom de la municipalité le cadeau d'usage.



# NAISSANCES

## 2019

1819 : 16 naissances ont été enregistrées

1919 : Edouard, Fernand, Charles KLEIN né le 8 avril



Gustave, Stéphane né le 3 mars, fils de Frédéric MOSTER et Claire STEPHAN



Ruben, Elias, Damien né le 9 avril, fils de Sébastien ZIMMER et Magalie DUQUENOY



Alice, Hélène, Solange, Marie née le 21 septembre, fille d'Adrien FISCHER et Aurore REEB

# MARIAGES

## 2019

1819 : 3 mariages ont été célébrés

1919 : Antoine LUTZ et Apoline Cunégonde Ida Lucie OTTENAD le 25 avril  
Eugène HASSELMANN et Marie BOCK le 30 avril  
Antoine STEINMETZ et Eugénie RISCH le 17 mai  
Michel BARTH et Marie KUNTZ le 27 juin  
Théodore BERBACH et Marie Albertine HALBWACHS le 13 août  
Charles HEITZ et Françoise ADAM le 3 septembre  
Joseph TROESCH et Joséphine KLEIN le 24 novembre



Marjorie, Jeanne ALLMANG et Adrien Henri, Bernard EYRAUD le 4 mai



Nicolas, Sylvain GUEDRA et Sophie MANN le 8 juin



Anne-Catherine BURG et Nicolas, Alphonse, Eugène RUCK le 20 juillet



Ludovic, Guillaume, Jonathan CRIQUI et Séverine, Antoinette, Irène LUTTMANN le 17 août



Salindra, Mélissa, Paola RAFAÏ et Thomas, Bruno LUDAESCHER le 31 août

# Ils nous ont quittés...

## 2019

1819 : 13 décès ont été enregistrés

1919 : Eugène Joseph HASSELMANN le 10 janvier (4 mois)  
Marie Anne LORENTZ le 22 janvier (88 ans)  
Marie Thérèse HAUBER le 25 janvier (56 ans)  
Marie Thérèse HEITZ le 13 février (36 ans)  
Eugène GRABER le 24 mars (41 ans)  
Barbe DEBES le 17 avril (89 ans)  
Salomé KUHN le 16 juillet (50 ans)  
François GOETZ le 14 novembre (86 ans)  
Antoine Léon KIEFFER le 3 décembre (22 ans)

Alice, Anna DENTINGER épouse d'André LAUGEL, le 7 février, à l'âge de 85 ans  
Auguste, Désiré, Armand RAUCH, époux de Monique Jacqueline GOHARD le 29 mars, à l'âge de 87 ans  
Marie, Céline KOEPF compagne de Joseph KOEBEL, le 2 avril, à l'âge de 90 ans  
Nicole, Colette OBERLE, épouse de Joseph WEISS, le 24 avril, à l'âge de 77 ans  
Gérard, Joseph, Antoine SCHMITT, époux de Marie-Louise CHARPENTIER le 8 mai, à l'âge de 83 ans  
Marie HOLTZER, veuve d'Antoine DIEBOLD, le 5 août, à l'âge de 99 ans  
Jeanne, Marie, Madeleine SPEEG veuve de Marcel LUTZ, le 11 septembre, à l'âge de 95 ans



# INFOS PRATIQUES

**Ecole de Gougenheim : 03.88.70.54.71**

**Horaires pour la rentrée 2019/2020 :**

lundi, mardi, jeudi, vendredi

**de 8h15 à 11h45**

**et de 13h30 à 16h00**

Mail: [ecole.gougenheim@wanadoo.fr](mailto:ecole.gougenheim@wanadoo.fr)

**Ecole de Rohr : 03.88.70.57.33**

**Horaires pour la rentrée 2019/2020 :**

lundi, mardi, jeudi, vendredi

**de 8h05 à 11h35**

**et de 13h20 à 15h50**

Mail: [ecole.rohr@wanadoo.fr](mailto:ecole.rohr@wanadoo.fr)

## Calendrier des vacances scolaires (zone B)

Hiver :	du samedi 15 février	au dimanche 1 <sup>er</sup> mars 2020 inclus
Printemps :	du samedi 11 avril	au lundi 27 avril 2020 inclus
Pont de l'ascension :	du mercredi 20 mai	au dimanche 24 mai 2020 inclus
Été :	du samedi 4 juillet	au dimanche 30 août 2020 inclus
Toussaint :	du samedi 17 octobre	au dimanche 1 <sup>er</sup> novembre 2020 inclus
Noël :	du samedi 19 décembre	au dimanche 3 janvier 2021 inclus



### CTBR

Les dépliants horaires de la ligne 203 Saessolsheim-Strasbourg sont à votre disposition en mairie, ou sur le site :

<https://www.ctbr67.fr/lignes-horaires/>

### Huiles usagées

Les huiles de ménage et les huiles de vidange peuvent être portées à la déchetterie.

Le rejet de ces huiles dans le circuit des eaux usées est formellement interdit, car il empêche le bon fonctionnement de la station d'épuration.



### Ramoneur



03 88 91 66 72  
[www.ramonce-fischer.fr](http://www.ramonce-fischer.fr)  
Ramonage Alsace Nord  
14 route d'Obermodern  
67330 Bouxwiller

Les carnets de contrôle peuvent être retirés en mairie.

Si vous souhaitez être averti du passage du ramoneur dans votre commune, par SMS ou par mail, merci de bien vouloir vous inscrire sur le site internet suivant: [www.ramonce-fischer.fr](http://www.ramonce-fischer.fr)

### LE TRÈFLE ESPACE FRANCE SERVICES

32 rue des Romains  
67370 Truchtersheim  
Tél. 03 88 69 60 30

Le Trèfle, anciennement Maison de services au public (MSAP), fait partie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 des 460 premières structures labellisées par l'Etat comme Espace France Services (EFS).

Ce label implique de nouveaux services qui viennent renforcer l'offre proposée au Trèfle :

- La Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP) assurera une permanence sur rendez-vous tous les 15 jours (auprès de l'accueil du Trèfle) ;
- La Mutualité sociale agricole (MSA) ;
- La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ;
- Le Ministère de la Justice ;
- Le Ministère de l'Intérieur.

A l'exception de la DRFiP, l'ensemble de ces services seront rendus par les chargés d'accueil du Trèfle qui ont été spécialement formés pour apporter un premier niveau de réponse aux demandes toujours plus nombreuses de nos habitants ; pour les orienter le cas échéant vers l'interlocuteur adéquat ; ou, pour les demandes complexes, accompagner les usagers dans la réalisation de démarches en ligne.

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi:	09h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi:	09h00 - 12h00	14h00 - 19h00
Mercredi:	09h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi:	Fermé le matin	13h00 - 17h00
Vendredi:	09h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi:	08h30 - 11h30	Fermé





# INFOS PRATIQUES

## Carte Nationale d'Identité / Passeport

**Rappel:** Pour les personnes majeures, depuis le 1er janvier 2014, les cartes délivrées seront valables 15 ans. Cette mesure est applicable pour les CNI en cours de validité (délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013). Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. L'échéance de la date de validité inscrite au dos de la CNI, n'aura donc pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans. En cas de déplacement à l'étranger, certains pays ne tenant pas compte de cette prolongation, il peut être nécessaire de demander une nouvelle carte en produisant un justificatif de voyage.

**Pour les personnes mineures**, en revanche, la durée de validité de leur carte est maintenue à 10 ans.

La demande d'une nouvelle carte nationale d'identité (CNI) et/ou d'un passeport, ou de leur renouvellement peut être faite dans les mairies équipées d'une station biométrique. La plus proche est la mairie de Truchtersheim, mais vous pouvez également vous adresser à une autre mairie habilitée.

**Attention, les délais pour obtenir un rendez-vous sont assez longs, pensez-y si vous avez prévu de voyager à l'étranger.**

Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable, soit lors du retrait du dossier, soit par téléphone au 03 88 69 60 30, soit par mail [letrefle@kochersberg.fr](mailto:letrefle@kochersberg.fr)

La pré-demande peut être réalisée sur le site ANTS <https://passeport.ants.gouv.fr> ou sur dossier papier disponible en mairie.

### Horaires :

Lundi : 14h - 16h30  
Mardi : 9h - 11h30 16h - 18h30  
Mercredi : 9h - 11h30 14h - 16h30  
Vendredi : 9h - 11h30 14h - 16h30  
Samedi : 8h30 - 11h

## Trésorerie de TRUCHTERSHEIM

10, rue des Faisans  
67270 TRUCHTERSHEIM  
Tél. 03 88 69 60 58

**Horaires d'ouverture au public :**  
lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

**Rappel: depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Trésorerie de Truchtersheim n'est plus compétente en matière d'impôt direct (impôts sur revenus, taxe foncière et taxe d'habitation). Il faut par conséquent s'adresser au service d'imposition des personnes situé 14 rue des Petits Champs à Schiltigheim.**

## Recensement militaire

**Le recensement des jeunes de 16 ans est obligatoire et doit être fait en mairie dès le jour d'anniversaire et avant la fin du trimestre.**

**N'oubliez pas de vous munir du livret de famille et de votre pièce d'identité !**

L'attestation de recensement est exigée pour l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire.



## Elections

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

La demande d'inscription sur la liste électorale de la commune peut être faite en mairie ou en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Cette demande est possible jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant le 1<sup>er</sup> tour d'une élection, soit le 7 février 2020 pour les élections municipales.



En cas de doute, vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale de votre commune :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

**Vote par procuration :** dans le cas, où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.

La procuration est à établir au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

**Pour plus d'informations :**

[www.interieur.gouv.fr/rubrique Elections.](http://www.interieur.gouv.fr/rubrique/Elections)



# INFOS PRATIQUES

## Médiathèque Intercommunale du Kochersberg (MIK)

Rue Germain Muller 67370 Truchtersheim  
Tél. 03 90 29 03 59 - Mail: kolibris@kochersberg.fr

### Horaires d'ouverture au public

Lundi:	Fermé	
Mardi:	Fermé le matin	14h00 - 19h00
Mercredi:	10h00 - 13h00	14h00 - 19h00
Judi:	Fermé le matin	14h00 - 19h00
Vendredi:	Fermé le matin	14h00 - 19h00
Samedi:	10h00 - 13h00	14h00 - 16h00



## Découvrez le nouveau site internet de votre commune !



Le site [gougenheim.fr](http://gougenheim.fr) a été repensé et reconstruit pour :

- s'adapter à tous les terminaux (ordinateur, tablette ou téléphone),
- simplifier l'accès aux informations grâce à une présentation plus claire,
- proposer de nouveaux services

En quelques clics, soit par le biais des onglets d'accès rapide, soit par les rubriques thématiques, toutes les informations concernant notre commune sont à votre portée.

Ce site, que nous avons souhaité plus dynamique, est avant tout le vôtre, et afin qu'il devienne un outil pratique et utile au quotidien, toutes vos remarques, suggestions, idées sont les bienvenues.

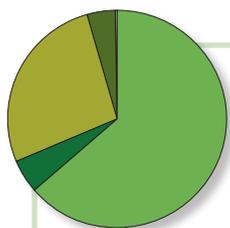
N'hésitez pas à nous laisser un petit mot via le formulaire de contact si vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez.

Et pour être informé rapidement de chaque actualité importante mise en ligne, vous pouvez choisir de vous inscrire à la newsletter (formulaire en bas de la page d'accueil) et recevoir par mail les dernières nouvelles de Gougenheim !



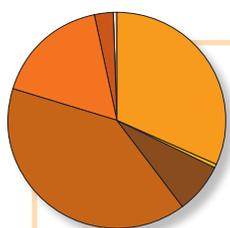


## État des réalisations 2019



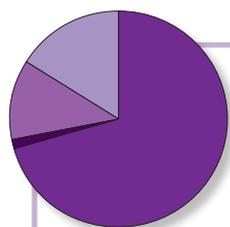
### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	141 246,00€
Charges de personnel	111 132,00€
Autres charges de gestion courante	60 158,00€
Charges financières	9 377,00€
Charges exceptionnelles	95,00€
<b>TOTAL</b>	<b>322 008,00€</b>



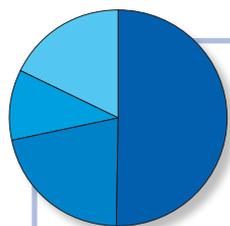
### Recettes de fonctionnement

Excédents antérieurs reportés	182 190,00€
Atténuation de charges	3 614,00€
Produits des serv. du dom. et ventes diverses	42 556,00€
Impôts et taxes	229 305,00€
Dotations, subventions et participations	97 109,00€
Autres produits de gestion courante	16 496,00€
Produits financiers	2,00€
Produits exceptionnels	1 985,00€
<b>TOTAL</b>	<b>573 257,00€</b>



### Dépenses d'investissement

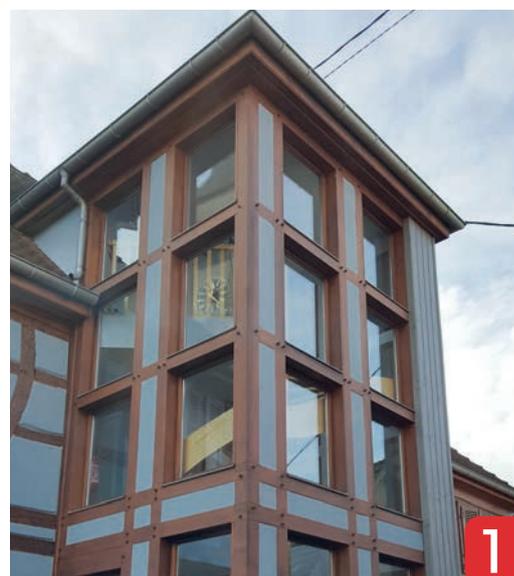
Emprunts et dettes assimilées	52 420,00€
Subvention d'équipement versée	1 000,00€
Immobilisations corpo.	9 015,00€
Comptabilité distincte rattachée	11 760,00€
<b>TOTAL</b>	<b>74 195,00€</b>



### Recettes d'investissement

Excédents antérieurs reportés	33 562,00€
Dodations, fonds div. et réserves	14 317,00€
Subventions d'investissement	6 926,00€
Comptabilité distincte rattachée	11 760,00€
<b>TOTAL</b>	<b>66 565,00€</b>

## Le presbytère





## Aire de jeux



## La chapelle



## Cantine scolaire



## Arrêt de bus





## Les réalisations 2019

Un problème de taille s'est posé l'été dernier: les enfants scolarisés dans nos écoles de Gougenheim et de Rohr ne pouvaient plus être accueillis, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019, au centre périscolaire de Kienheim pour le déjeuner par manque de place.

En collaboration avec les services de la Communauté de Communes du Kochersberg et l'ALEF, il a été décidé de créer un espace «cantine scolaire» dans la petite salle de la salle des fêtes de Gougenheim.

Certaines activités associatives ont dû être déplacées dans d'autres salles communales, merci aux responsables de ces animations pour leur compréhension !

L'occasion faisant le larron, tous les barillets des portes du complexe école/salle des fêtes ont été changés, ceci afin de n'avoir qu'une seule clé qui permet d'ouvrir portes et placards selon les accès autorisés des différents utilisateurs de ce bâtiment. Le coût de cette opération s'est élevé à 2 730€ TTC.

L'aire de jeu de l'école a subi quelques transformations: elle a été mise aux normes de sécurité actuelles et a retrouvé ses belles couleurs d'origine pour un montant de 3 558€ TTC.

**Les travaux de rénovation de l'église se sont achevés cette année:**

La restauration de différentes statues et la réalisation d'une fresque au plafond de la nef sont venues compléter les embellissements qui avaient débuté l'an dernier. Le solde de ces travaux s'est élevé à 52 640€ TTC.

La rénovation de cet édifice religieux s'est faite en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et grâce au soutien indéfectible de la Communauté de Communes du Kochersberg à travers son fonds de soutien et sa commission « Petit patrimoine », mais aussi grâce à la générosité de nombreux donateurs. Un grand merci à ces personnes qui n'ont pas hésité à nous venir en aide pour préserver notre patrimoine.

**Un autre bâtiment religieux souffre également des affres du temps: la chapelle Saint Laurent.**

Ce petit édifice datant du XII<sup>e</sup> siècle se fissure à plusieurs endroits. Pour enrayer cette dégradation, ses fondations ont été consolidées. Les travaux, pour un coût estimé à 22 000€ TTC, ont débuté cet automne pour s'achever début d'année 2020.

**Dans la série «bâtiment public en péril», il y a aussi le Presbytère.**

La cage d'escalier permettant l'accès aux appartements communaux a fait peau neuve sur sa façade Ouest. Afin que le crépi et la boiserie ne s'abîment pas d'avantage, un bardage bois a été mis en place sur toute la hauteur pour un coût de 5 157€ TTC.

**Dans un autre registre, l'arrêt de bus a été équipé d'un éclairage public.**

Cette réalisation s'élevant à 6 475€ TTC a été financée avec le soutien de la Région Grand Est dans le cadre du subventionnement de la mise en accessibilité et en qualité des points d'arrêts classés prioritaires.

**La dématérialisation pour parvenir au ZERO papier dans le domaine administratif a conduit à une transformation d'un poste de travail au secrétariat.**

Afin de visualiser plusieurs documents simultanément il est plus aisé de travailler sur 2 écrans. Pour ce faire, il a été nécessaire d'investir dans un nouveau poste informatique pour un montant de 2 180€ TTC. Le secrétariat de mairie est à présent équipé de 2 postes de travail connectés en réseau. Un plus pour l'environnement de travail des 2 secrétaires...



## Matinée citoyenne

Au printemps, pour marquer la journée citoyenne, des bénévoles, encouragés par la municipalité, se sont retrouvés pour la traditionnelle opération de nettoyage de printemps.

Les différentes équipes ont ramassé, dans la bonne humeur, les déchets autour de l'école primaire, du terrain de football, du city stade et de l'enclos « des cigognes ». L'îlot de la place de la Libération a été nettoyé et le hangar de stockage du matériel communal a été rangé.

En fin de matinée, les participants ont partagé un moment convivial autour du verre de l'amitié offert par la commune.





## Environnement - Dépôts sauvages

Objets trouvés aux abords de la roselière bordant le ruisseau «Sulzgries» (dans le prolongement de la rue de la Chapelle, en direction de la LGV).

Dans un grand élan de naïveté on aurait pu imaginer que le dépôt de ces objets mobiliers partait d'un bon sentiment: permettre aux promeneurs de s'octroyer un moment de repos, dans un fauteuil, un canapé ou même sur un matelas... Et, du coup, on aurait pu remercier ici le «généreux donateur». Mais soyons réalistes: il s'agit hélas purement et simplement d'un dépôt sauvage, alors que ce mobilier aurait pu être recyclé et valorisé dans le cadre d'un dépôt dans l'une des déchetteries mises à notre disposition au sein de la Communauté des Communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

**Le saviez-vous:**

- en 2016, la quantité de déchets sauvages recensée en France s'élevait à 63 000 tonnes, soit l'équivalent de six tour Eiffel! A cette quantité s'ajoutent probablement des milliers de tonnes de déchets supplémentaires non recensés
- le Maire a l'obligation de faire usage de son pouvoir de police (arrêt du Conseil d'Etat du 13 octobre 2017) dès lors qu'un déchet n'est pas géré conformément à la réglementation en vigueur. En conséquence, l'absence d'intervention constitue donc potentiellement une faute susceptible d'engager la responsabilité du Maire
- l'article L 541-46 du Code de l'Environnement prévoit une peine d'emprisonnement de 2 ans et une amende maximale de 75 000 € pour tout abandon ou dépôt dans des conditions contraires aux dispositions de l'article L 541-3 Code de l'environnement.

La nature qui entoure notre village est belle, préservons-la! L'implantation des déchetteries au sein de notre communauté de communes, leurs heures d'ouverture et la distance à parcourir pour nous y rendre ne constituent pas des contraintes telles qu'il soit préférable de polluer la nature en y «balançant» insolemment nos déchets, tout en espérant l'impunité...



## Passeport jeune citoyen

Le passeport du jeune citoyen a été remis à chaque élève de la classe des CM1/CM2 de l'école de Rohr.

A travers 8 actions, il est destiné à favoriser l'engagement des jeunes envers la collectivité et les accompagnera dans l'apprentissage de leur citoyenneté.





## La sortie du conseil municipal

Au mois d'avril, le conseil municipal a visité la ferme Saint Ulrich de Fabienne, Patrick et Julien Messer qui se trouve à la sortie de Durningen, dans le lieu-dit du Heckenrain.



C'est dans ce cadre bucolique qu'ils élèvent une certaine de vaches laitières de la race Prim'Holstein. Julien Messer a expliqué à l'ensemble des conseillers comment s'effectue la traite avec un robot ainsi que l'alimentation des animaux. La famille Messer veille quotidiennement au bien-être de leurs animaux; brossage, nettoyage des allées à l'aide d'un robot mécanique, sortie des animaux sur les pâturages par beau temps... Ce bien-être apporté aux animaux leur permet d'avoir un lait de qualité exceptionnel qui leur permet de réaliser des yaourts, crème, beurre et autres douceurs laitières reconnues dans toute l'Alsace. La ferme s'est également diversifiée dans l'élevage de veaux.

A l'issue de la visite, Julien a offert aux conseillers, une collation avec différents produits laitiers de la ferme.



Et ensuite, toutes les personnes présentes pouvaient visiter le magasin de vente avec les produits de la ferme.

La journée s'est terminée par un moment de convivialité à La Cour des Oiseaux.

## Le conseil communautaire



PROTECTION CIVILE  
AIDER - SECOURIR - FORMER

Le 14 novembre 2019, Gougenheim était mis à l'honneur lors du Conseil Communautaire réuni au Trèfle à Truchtersheim.

Lors de ce Conseil, notre maire Frédéric SCHOENHENTZ a présenté la Protection Civile du Bas-Rhin qui a œuvré dans notre village lors des inondations du 31 mai 2018. Deux agents étaient présents lors de ce conseil et ont expliqué leur fonction, leur formation et leur engagement. Forte de 32 000 bénévoles, la Protection Civile est l'une des plus importantes associations agréées de sécurité civile.



Elle assure des missions de sécurité civile, d'aides solidaires et sociales et est agréée pour dispenser les formations aux premiers secours.



De par son histoire et son évolution, la Protection Civile agit pour mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose en vue d'assurer la protection des populations contre les dangers en temps de paix comme en temps de crise.

La Protection Civile est née le 14 décembre 1965 et reconnue d'utilité publique par le décret le 14 novembre 1969.

**PROTECTION CIVILE  
AIDER – SECOURIR - FORMER**



## Station météo ATMO RISK

Suite aux événements climatiques de 2018, une station météo a été mise en place à côté de la salle des fêtes. Celle-ci recueille en permanence, et par échantillonnage d'une minute, toutes les données de température, de vitesse du vent, de pluies ainsi que la pression atmosphérique.



C'est la société Atmo Risk qui exploite ces données, pour eux c'est un complément aux images satellite, aux provisions départementales, notamment par rapport aux précipitations et à l'orientation du vent. Le but à terme étant d'obtenir de cette société des alertes météo, via SMS, mieux ciblées et personnalisées. Une convention a été signée en 2019 entre la commune et Atmo Risk.

Vous pouvez consulter ces données météorologiques sur la page d'accueil du site web de notre commune.

D'autres informations sont disponibles sur :

<http://www.atmo-risk.fr/index.php>  
<https://www.facebook.com/AtmoRisk/>

## Modalités d'inscription sur la liste électorale

**POUR S'INSCRIRE AVANT LE 7 FÉVRIER 2020, UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE SONT OBLIGATOIRES**

**JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ**

Seuls la carte nationale d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.

À défaut, vous devez fournir :

- Une pièce justifiant de votre identité (carte vitale, permis de conduire,...)
- Une pièce justifiant de votre nationalité (acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation...)

**JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE**

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents, si vous avez moins de 26 ans : un document attestant du lien de filiation et un justificatif de domicile du parent de moins de 3 mois
- Si vous êtes seulement contribuable dans la commune : les avis d'imposition de 2018 et 2019
- Si vous êtes gérant ou associé unique ou majoritaire d'une société payant ses impôts locaux dans la commune :
  - une preuve de qualité de gérant depuis deux ans
  - une preuve de l'inscription de la société au rôle de la commune

**ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**LE VOTE PAR PROCURATION**

**QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

**À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?**

La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

**OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?**

Tribunal d'instance, Brigade de gendarmerie, Commissariat de police

**QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?**

Formulaire à remplir sur place ou sur Internet disponible sur le site [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

Pièce d'identité : carte d'identité ou passeport

**ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



# Humeur Humour

## Etude sur une espèce en voie de disparition: l'activus benevolus

Une espèce animale ou végétale disparaît toutes les 20 minutes, soit 26 280 espèces disparues chaque année. Près d'un quart des espèces animales et végétales pourrait disparaître d'ici le milieu du siècle ! Partant de ce constat alarmant, nous nous sommes intéressés à une espèce bien particulière, l'activus benevolus. A partir de l'observation scrupuleuse d'une communauté représentative nichée dans un petit village du Kochersberg, nous avons enquêté, fouillé, investigué pour tenter de répondre à cette question essentielle: l'activus benevolus est-il menacé ? Nous avons observé cette espèce afin de savoir comment elle évolue dans son milieu naturel, et surtout si son environnement est susceptible de menacer reproduction et la survie de l'espèce. Nous vous livrons ici le résultat de notre étude approfondie. Le nom de «activus benevolus» vient du latin benevolus, bene voulant dire bien, et volo, je veux, donc par définition un bénévole est un animal qui veut le bien, qui veut le bien de ses semblables, et qui le fait bien. C'est un mammifère bipède que l'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé «convocation» ou «invitation».



On les rencontre aussi en petits groupes, dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, les cheveux en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler leur budget. Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps, mais cet instrument lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour.

Un rituel quasi immuable ponctue le quotidien du bénévole: quand plusieurs bénévoles se rassemblent, leurs échanges se concluent toujours par le même cérémonial: ils extirpent de leurs poches bouteilles et denrées diverses, et devisent joyeusement tout en faisant ripaille. L'ennemi héréditaire du bénévole est le «Yaqua-Moi-Je» (nom populaire) dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées. Le «Yaqua-Moi-Je» est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise par un cerveau très petit, qui ne lui permet de connaître que trois mots, «Yaqua-Moi-Je» (ou parfois aussi «Faukon», c'est selon), d'où son nom. Cependant, «Faukon» prête à confusion car c'en est souvent un vrai...). Le «Yaqua-Moi-Je», bien abrité dans la cité anonyme, attend. Il attend tranquillement, mais surtout impatientement, le moment où le bénévole commettra une erreur ou un oubli.



benevolus une maladie très grave, le «découragement».

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont rapidement visibles: absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint. Les bénévoles, décimés par le découragement, risquent de disparaître. C'est pourquoi ils ont été placés sur la liste des espèces en voie de disparition. Il n'est pas impossible que, dans quelques années, on ne puisse rencontrer cette espèce plus que dans des réserves, comme autrefois les indiens d'Amérique, avec le risque qu'ils ne puissent plus se reproduire. Les «Yaqua-Moi-Je», avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront les regarder, tels des animaux en cages dans des zoos et leur jetteront des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où ils pouvaient traquer le bénévole sans contrainte.

Vous qui lisez ces quelques lignes, si vous rencontrez un jour un bénévole, sachez qu'il s'agit d'une espèce utile en voie de disparition: protégez-le... Il est vital, pour la survie de l'espèce, de le préserver de la solitude, et de tout faire pour lui permettre de se reproduire à grande échelle. Il constitue le «terreau» des associations, la base qui nourrit cette plante vitale à notre survie dans ce monde sauvage. Sans lui, une association se dessèche et finit par dépérir. Le parcours d'un bénévole se fait souvent petit à petit. Il commence par pousser une porte, et puis il s'implique un peu plus au fil du temps. Et lorsqu'il est mûr, il rejoint le noyau dur et l'aide à se développer.



Protégeons-le, encourageons-le, soignons-le, accompagnons-le dans sa démarche, il vous en sera à jamais reconnaissant et fera encore plus pour vous rendre, vous aussi, heureux !

*Ich wensch eich alle von Härze*

*A ganzes Jahr.... ohne Schmärze!  
A hüffe Arweit.... für die wie gärn schaffe  
Un viel Witz für die wie gärn lache  
Däzue au noch Gsundheit, Fridde un Lieb,  
No luejt unseri Wält schun gar nemmi so trieb.*

**A vous tous, je souhaite de tout cœur,  
Toute une année sans douleurs,  
Beaucoup de travail, pour ceux qui aiment bosser,  
Et de nombreuses plaisanteries pour ceux qui aiment rigoler,  
En prime, santé, paix et amour,  
Et notre monde sera bien plus plaisant chaque jour.**





## Sapin et décors de Noël

Le mois de décembre arrivé, notre village revêt son habit de Noël.

Un sapin illuminé, que vous avez sans doute admiré en traversant le village la nuit, se dresse sur la place de la mairie. Il est décoré par les nombreuses parures confectionnées par Marie-Claire Watier: des anges, des étoiles et des boules de Noël.

Par ailleurs, des bonshommes de neige égayent les rues du village.

Un grand merci à nos conseillers municipaux qui ont mis la main aux échelles et aux décors !





## Repas des aînés

Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre, la municipalité a invité les aînés de notre commune au traditionnel repas de fin d'année organisé dans la salle des fêtes, et auxquels se sont joints les membres du Conseil Municipal, accompagnés, pour certains, de leurs conjoints, voire de leurs enfants; le personnel communal, le Diacre Roland Vidal et le Père Raymond Ruhlmann étaient également invités.



Avant le repas, le Maire a remercié l'ensemble des personnes présentes d'être venues et de l'avoir soutenu tout au long de ces dernières années dans sa fonction et des missions qui lui incombent.

Il a particulièrement remercié les aînés qui l'ont accueilli chaleureusement lors des grands anniversaires.

Il a annoncé qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat de Maire et que cela serait l'occasion de laisser la place à un nouvel élu avec de nouvelles idées, de nouveaux projets.

Le Père Raymond Ruhlmann a ensuite pris la parole pour souhaiter la bienvenue à tous et a particulièrement tenu à remercier nos aînés qui représentent la mémoire de notre village et font la force de nos associations.

Les membres du Conseil et leurs conjoints ont ensuite servi le repas préparé par Jeannot LITTNER et Claude MASSE de la «Cour des oiseaux»: de délicieuses bouchées à la reine suivies d'un plateau de fromage et d'une bûche glacée, repas au cours duquel tous ont pu discuter et échanger dans la joie et la bonne humeur.

A la nuit tombée, les invités ont repris le chemin du retour après s'être salués et souhaités d'excellentes fêtes de fin d'année, avec le sentiment d'avoir passé une très agréable après-midi de partage et d'échange.







## Arrêté Entretien des trottoirs et élagage des plantations le long des voies publiques



### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GOUGENHEIM :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2122-28, Vu le code pénal, notamment l'article R 610-5, Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L 253-7, Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et de sécurité,

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup> :** Le balayage est une charge incombant au propriétaire ou locataire des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti. Il est strictement interdit de déverser les saletés recueillies, ou tout autre produit, dans la grille du caniveau. En outre, le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit.

**Article 2 :** L'entretien en état de propreté des grilles placées le long des caniveaux pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

**Article 3 :** Le nettoyage et la remise en état des rues ou trottoirs salis par les véhicules (matériaux tombés de véhicules en surcharge, taches d'huile provenant de fuite ou de vidange) ou dégradés (lors de travaux réalisés par un particulier sur sa propriété) doivent être opérés immédiatement par les soins des responsables ou d'office à leurs frais, par ordre des services de police, et sans préjudice des poursuites encourues.

**Article 4 :** L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit et fera systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

**Article 5 :** Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. Cet élagage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations. Les propriétaires ou les locataires devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents, dont ils seront d'ailleurs tenus responsables.



En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires ou locataires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des propriétaires ou locataires, après une mise en demeure restée sans effet.

**Article 6 :** Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Fait à Gougenheim le 3 octobre 2019  
Le maire, Frédéric SCHOENHENTZ



## Arrêté Relatif à la lutte contre les bruits de voisinage



### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GOUGENHEIM

**Vu** le Code des Communes, et notamment les articles L 181-40 et L 181-47

**Vu** le Code Pénal et notamment l'article R 26-15

**Vu** le Code de la Santé Publique et notamment les articles L 1, L 2, L 48 et les articles R 48-1 à R 48-5

**Vu** la loi 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre les bruits

**Vu** le décret n° 95-408 du 18 avril 1995 pris en application de la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre les bruits de voisinage et modifiant le livre 1er du Code de la Santé Publique

**Vu** l'arrêté du 10 mai 1995 relatif aux modalités de mesure des bruits du voisinage

**Vu** la circulaire du 27 février 1996 relative à la lutte contre les bruits de voisinage

### ARRETE

**Article 1:** Sauf en ce qui concerne les bruits liés à des activités professionnelles organisées de façon habituelle ou soumises à autorisation, tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité pourra être sanctionné, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements: les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir:

- des cris d'animaux et principalement les aboiements des chiens
- des appareils de diffusion du son et de la musique
- des outils de bricolage, de jardinage
- des appareils électroménagers

- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés
- des pétards et pièces d'artifice
- des activités occasionnelles, fête familiale, travaux de réparation...

Cette liste n'est pas limitative.

#### Article 2:

Les cris et tapages nocturnes, notamment à la sortie des bals ou réunions, sont interdits.

#### Article 3:

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une nuisance sonore pour le village.

#### Article 4:

A l'occasion des activités de loisirs, de jardinage, d'entretien ou autre, pratiquées sur les propriétés privées ou publiques, à l'intérieur ou à l'extérieur des habitations et de leurs dépendances, il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants les dimanches.

Les autres jours de la semaine, ces activités sont autorisées entre 8h et 20 h, sans pour autant porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné.

#### Article 5:

Les activités professionnelles, culturelles, sportives ou de loisirs, organisées de manières ponctuelles ou habituelles, et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être subordonnées à autorisation municipale ou préfectorale préalable, qui comportera outre la référence aux valeurs d'émergence fixées par l'article R 48-4 du Code de la Santé Publique, notamment toute précision utile sur la date, l'heure et le lieu de l'activité.

#### Article 6:

Le non-respect des règles particulières fixées par l'autorisation municipale ou préfectorale, et des valeurs limites d'émergence constaté par une mesure acoustique relève au même titre que les infractions visées à l'article 1<sup>er</sup> des sanctions prévues par les contraventions de 3<sup>ème</sup> classe.

#### Article 7:

- Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de Truchtersheim
- Monsieur le Maire de la Commune de Gougenheim sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté qui sera affiché par les soins de Monsieur le Maire de Gougenheim.

Fait à Gougenheim, le 14 septembre 2015  
Le Maire, Frédéric SCHOENHENTZ



## Le PLUI du Kochersberg

A l'issue de quatre années de travaux d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Kochersberg est à présent applicable pour instruire les diverses autorisations d'urbanisme que nos habitants sont susceptibles de déposer en mairie.

Le temps des études a permis de réfléchir à la manière dont on souhaite voir évoluer le Kochersberg et ses communes au cours des 15 prochaines années.

Cette réflexion s'est avérée impérative compte tenu de l'étalement urbain qu'a connu jusqu'alors le territoire, étalement qui réduit d'autant les terres disponibles pour l'activité agricole.



En effet, en 50 ans, ce sont plus de 600 hectares qui ont été urbanisés pour apporter 14 000 habitants supplémentaires à l'intercommunalité. Des 162 hectares de zones à urbaniser encore disponibles et prévus dans les anciens documents communaux, le PLUi en conserve moins de 70.

Ces zones d'extension ont été sélectionnées d'après leur insertion au sein des différentes enveloppes urbaines, et ont évolué au fil des études pour prendre en compte le risque relatif aux coulées d'eaux boueuses.

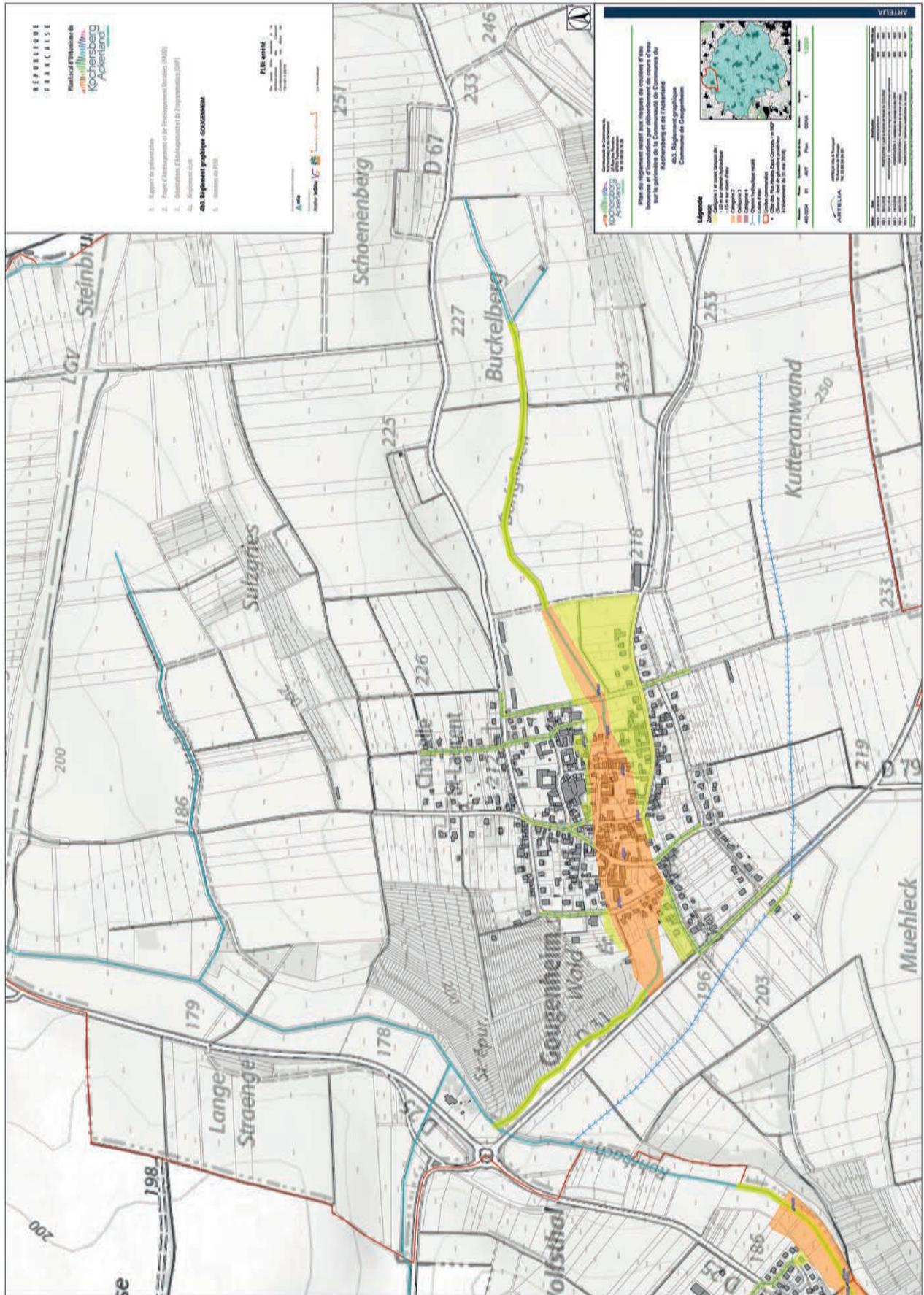
Ce phénomène ayant durement touché le Kochersberg ces dernières années, il a semblé nécessaire aux élus de la Communauté de communes du Kochersberg de réaliser des plans règlementaires permettant de localiser les risques et d'évaluer les mesures à prendre pour les réduire autant que possible ; cela se traduit donc par des zonages spécifiques associés à des règles écrites proportionnelles aux risques encourus par les personnes et les biens.

**Le PLUi est consultable en mairie et sur le site de la Communauté de communes du Kochersberg**

<https://www.kochersberg.fr/Com-com/Urbanisme/Plan-Local-Urbanisme-intercommunal-PLUi.html>



# Zonage Couléés Eaux Boueuses à Gougenheim





REPUBLIQUE FRANCAISE

Plan Local d'Urbanisme du



1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4a. Règlement écrit
- 4b1. Règlement graphique GOUGENHEIM au 1/2000**
5. Annexes du PLU

PLUi approuvé

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communal en date du 14 | 11 | 2019.

Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage atip

Maîtrise d'Ouvrage

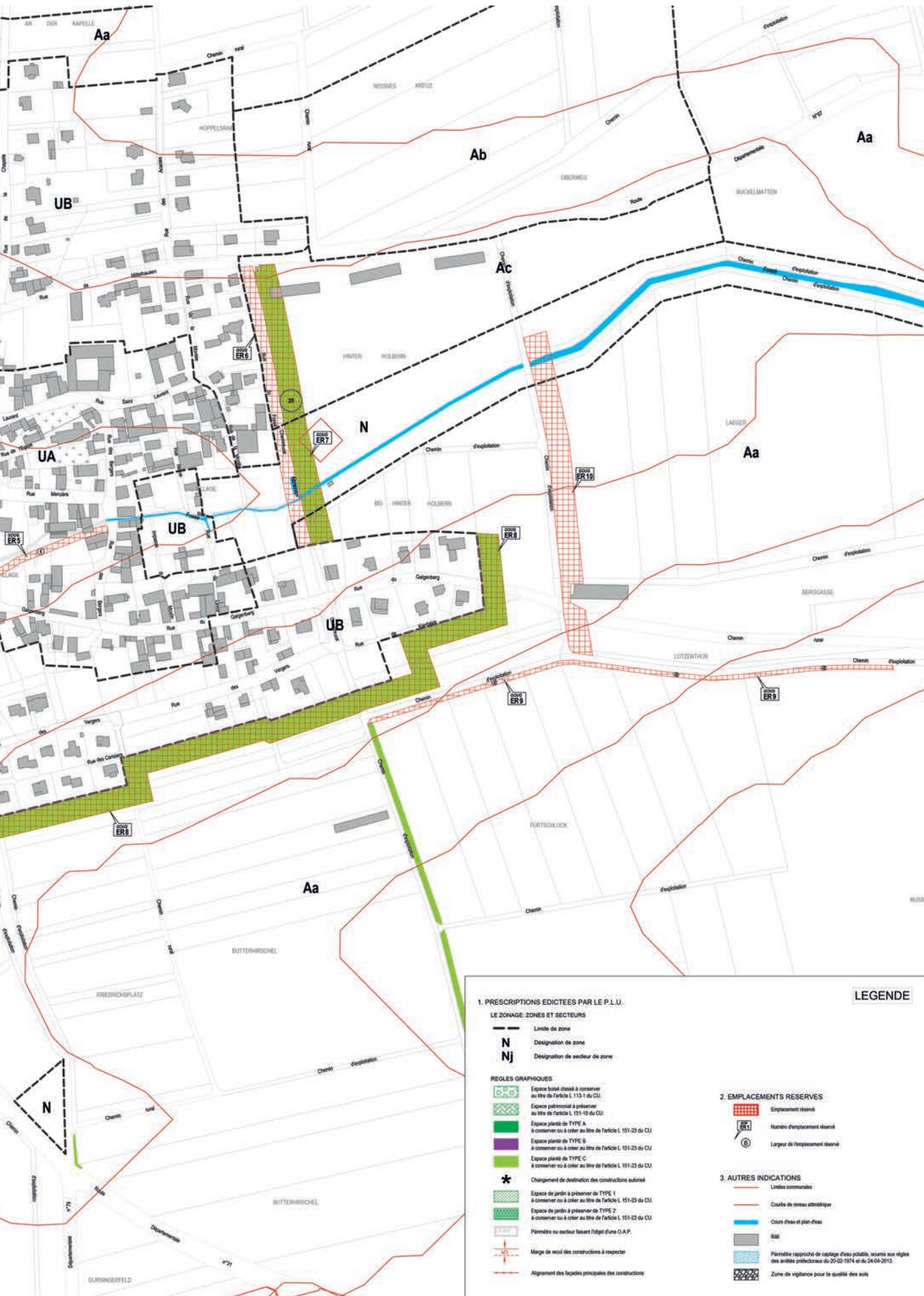


Le Président





de Gougenheim





# Les maternelles de Gougenheim

L'année 2019 a été très riche en découvertes et en expériences pour les élèves de petite et de moyenne sections.

**en janvier et en avril:** Sorties cinéma pour les 2 classes de Gougenheim pour regarder le film «*Minuscule, la vallée des fourmis perdues*» et «*Minuscule 2: les mandibules du bout du monde*».



**en mai:** Matinée récréative mais instructive à Rohr chez notre spécialiste animalier: Franck NOURY. Un très beau temps pour observer et découvrir de nombreux animaux: abeilles, grillons, vers mais aussi poussins, poules, oies, lapins, souris, rats... et comportements à adopter face à un chien. GRAND MERCI à Franck et à Marie Line pour leur accueil chaleureux.



**en juin:** - élevage de chenilles (se transformant en papillons «*Belles-Dames*»). Les papillons ont été relâchés dans la nature, début juillet, pour y vivre en parfaite harmonie.



- sortie de fin d'année à la serre aux papillons et au NaturOparC de Hunawehr afin de clôturer le projet des «*petites bêtes*».



**en septembre:** rentrée des classes pour 21 élèves en classe maternelle dont 11 petits qui ont fait leur première rentrée scolaire.

Il s'agit de FREARD Aubin, GENTNER Noémie, GRIMM Andoni, HOPP Lucas, KRAFT Paul, LUTZ Marcel, MANTEAU Elion, MOSTER Amélie, REMY Léo, SOUARAT SPEICH Rose et WEISS Jules. Bienvenue à eux !



Un nouvel élève a rejoint le groupe des moyens fin septembre. La classe compte donc 22 élèves.



**en octobre:** préparation et dégustation d'une compote avec les pommes cueillies au verger de Jérôme KLEIN.





## Classe Grande section / CP de Gougenheim

Les GS/CP ont réalisé un nid de Pâques « grandeur nature » !



Les enfants de Gougenheim se sont essayés aux traditions des copieux petits-déjeuners allemands !



**Sortie au Vaisseau :** les enfants ont découvert les bases de certains principes physiques, tout en jeux et en expérimentations !



La venue de Babygym dans les locaux de l'école a permis aux enfants de tester des parcours inédits et originaux.



Comme chaque année, les enfants ont eu droit à un amusant trajet en « petit train » jusqu'au verger de M.Klein.

Après une visite/exploration libre des vergers avec récolte des pommes, les enfants ont pu poser leurs questions à M. Klein.

Enfin, un goûter et du jus de pommes ont été offerts par M. Klein et Mme Schotter.



Et comme l'année dernière, les enfants de Gougenheim continuent de bénéficier de plusieurs visites à la médiathèque de Truchtersheim tout au long de l'année.





## Les activités à l'école de Rohr

Pour bien démarrer la nouvelle année, les élèves ont dégusté la galette des rois.



En janvier, les élèves de cycle 2 ont eu le plaisir d'écouter une intervention de Thierry Dollinger, animateur de Monde et Nature autour des arts à travers les 5 périodes de l'Histoire.



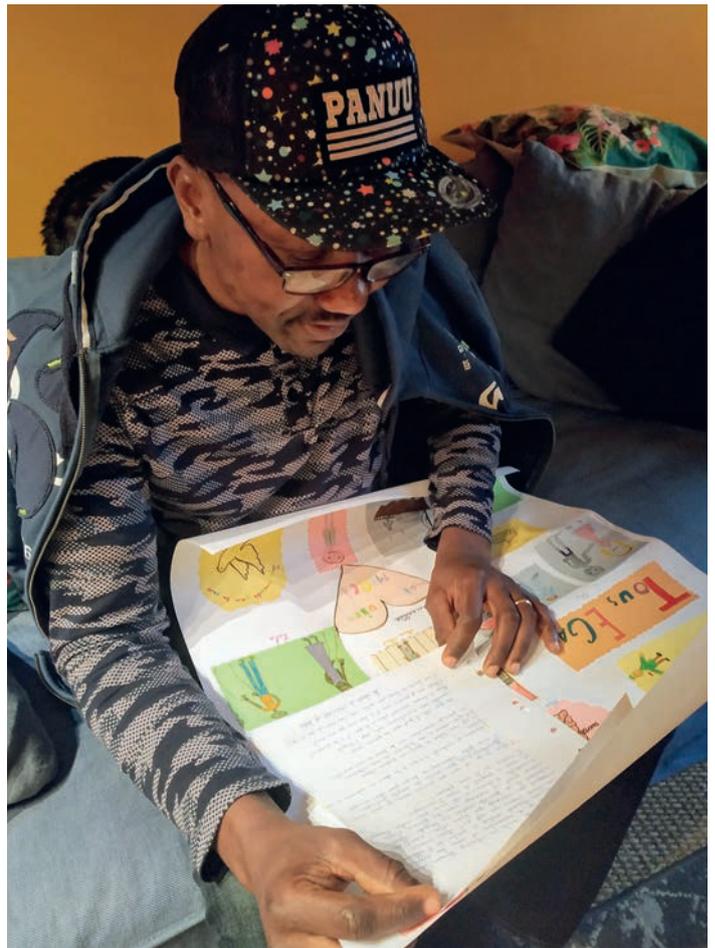
Les CM ont approfondi la vie et les œuvres de Léonard de Vinci. Les élèves de CM2 se sont rendus au collège de Truchtersheim pour participer à l'épreuve d'entraînement de « Maths sans frontières » avec leurs camarades de 6<sup>ème</sup> et de la classe CM2 de Truchtersheim.

Ils en ont profité pour visiter le collège.

*Le grand projet de l'année scolaire 2018/2019 est orienté sur la littérature et l'étude de la langue française sous toutes ses formes.*

Suite aux lectures et aux présentations du 16 novembre 2018 pour le projet « Thierry Lenain », les élèves de CM ont rédigé un courrier avec des dessins à l'attention de Dieu Merci (l'un des héros d'un livre, qui raconte l'histoire vraie de sa vie bouleversée) pour les fêtes de fin d'année.

Il était très heureux de cette intention pour lui et nous a même répondu !



En janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir un auteur illustrateur de bandes dessinées: M. Christophe Carmona. Lors de sa matinée d'intervention dans notre école, les élèves ont pu le questionner sur son métier, la manière dont une BD est construite: le scénario, les dessins, la maison d'édition,... Il leur a également expliqué comment concevoir une planche « gag » et a partagé avec eux quelques astuces... Il nous a même aidés à la réalisation de notre planche de BD pour participer au concours Strasbulles.

En février, à la Chandeleur, des crêpes salées et sucrées furent dégustées dans la salle polyvalente de Rohr. Un très grand merci à tous les parents qui se sont engagés pour que ce repas soit, une fois de plus, une réussite ! Miam ! Vers la fin du mois de février, tous les élèves ont assisté à la pièce de théâtre franco-allemande au pôle culturel de Drusenheim: Bei der Feuerwehr wird der Kaffee kalt ! » La pièce était drôle et amusante.

A partir de ce printemps, les élèves des deux classes s'attèlent à maîtriser les compétences et connaissances indispensables à l'obtention de leur diplôme d'Attestation de Première Education à la Route. Cette APER a pour objectif de sensibiliser progressivement les élèves dans trois domaines :

- le passage du Permis Piéton (en classe de CE, une année sur deux : année B: 2018/2019)



- le rôle du passager (en classe de CM, une année sur deux : année A : 2019/2020)
- le passage du Permis Vélo (en classe de CM, une année sur deux : année B : 2018/2019)

Ainsi, un vendredi du mois de mars, les élèves de CE ont été très attentifs à la présentation faite par le chef Zavagni de la gendarmerie de Truchtersheim sur les rôles et missions du piéton.

Au printemps, les élèves de CM se sont entraînés à la maniabilité de leurs vélos en vue du test du Permis Vélo ! Ils sont allés assister à la représentation théâtrale sur l'Odyssée d'Ulysse. Un très beau spectacle, où seul le talent des deux artistes a suffi pour nous faire imaginer et voyager dans toute cette épopée mythologique.

Début mai, M. Romain Guichard, de la brigade motorisée de Strasbourg est venu faire passer les deux épreuves – théorique et pratique – sur le code de la Route et l'aisance à vélo pour les 19 élèves de CM1-CM2. Nous avons eu la chance d'avoir du beau temps pour réaliser ces exercices sur le City, derrière la mairie. Tous les élèves ont réussi le test. Deux élèves ont été qualifiées pour la finale départementale, grâce à leurs très bons résultats, tant à la pratique qu'à l'épreuve théorique ! Bravo à Elise Bastian (arrivée 4<sup>ème</sup> sur 53) et Eva Flottau (14<sup>ème</sup> sur 53 participants) !



Fin mai, les élèves se sont rendus à Strasbourg pour une journée culturelle autour de 3 musées : le musée Tomi Ungerer, le musée historique et le musée alsacien.

Début juin, les élèves de CE ainsi que 3 élèves de CM ont passé le test du permis piéton avec succès ! La remise des diplômes a eu lieu le vendredi 14 juin, en présence de M. le Maire, des DNA et des parents d'élèves. Bravo à tous !

Début juillet, les élèves de CM de Mme Boulatrous de l'école de Rohr ont rencontré les élèves de CM de Mme Stragand de l'école de Niederhausbergen pour

finaliser leur correspondance annuelle autour du voyage vécu en Auvergne par les 2 classes.

Et le 4 juillet, tous les élèves de l'école de Rohr se sont rendus à l'Écomusée d'Ungersheim pour un atelier sur l'école d'antan et pour découvrir toutes ces traditions !

A la rentrée des classes, les élèves ont repris les chants et danses pour marquer cette rentrée en musique !



Fin septembre, malgré la pluie, les élèves ont participé à une petite rencontre sportive inter-classes autour du béret et du ballon chronomètre pour mettre en avant les sports pratiqués durant toute cette semaine nationale du sport !



Dans le cadre de l'Enseignement Morale et Civique (EMC) et du parcours Citoyen, les élèves de CM1-CM2 ont reçu officiellement leur Passeport Citoyen le vendredi 22 novembre par la conseillère pédagogique Mme Michèle Saenger, en présence des maires des deux villages M. Toussaint et M. Schoenhentz. Nous les remercions de leur présence et nous félicitons les CM dans leur démarche citoyenne.

Début décembre, nous avons dégusté un goûter, avec des Maennele accompagnés de jus d'orange chaud ainsi que de jus de pommes, offert aux élèves par la coopérative scolaire pour les fêtes de fin d'année.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les mairies de Rohr et de Gougenheim ont offert aux élèves une séance au cinéma Cubic à Saverne le jeudi 19 décembre pour voir le film « Abominable » !



# COORDONNÉES DES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

## L'ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE (ASCS)

Le président : **Maurice STIEGLER**

**SECTION GYMNASTIQUE** La responsable : **Bettie MENGUS**

**SECTION SCRABBLE** La responsable : **Béatrice ROBERT**

**LE CLUB FÉMININ** La responsable : **Marie-Claire WATIER**

**L'ATELIER DE PEINTURE** La responsable : **Laurence BERNECKER**

**LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE** Le président : **Denis STAHL**

**LA CHORALE STE CÉCILE** Le président : **Matthieu STOLL**

## LE CHŒUR D'HOMMES PLURICANTO

Le président : **Jean-Claude SCHNEIDER**

Représenté par **Dominique WICKER**

**ASSOCIATION « LE BEL ÂGE »** La présidente : **Christiane FISCHER**

**L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS** Le président : **Ludovic CRIQUI**

## LE COMITÉ DE GESTION DE LA SALLE DES FÊTES

Le président : **Armand STOLL**

## L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES MAISONS

**ALSACIENNES DE GOUGENHEIM** Le président : **Patrick NOSS**

**LARSEN II** Le président : **Aurélien STOLL**

16, rue du Galgenberg 03 88 70 54 46

14, rue de Mittelhausen 03 88 70 56 07

7, rue de la Chapelle 03 88 70 57 67

7, rue des Vergers 03 88 70 53 67

1, rue Mercière 03 88 70 50 32

28, rue du Galgenberg 03 88 70 50 25

18, rue de Mittelhausen 06 86 17 42 79

03 88 44 35 72

19 rue de la Forêt 03 88 70 57 80

6, rue des Tilleuls 03 88 70 54 31

3, rue des Seigneurs 06 32 24 85 17

1, rue de la Chapelle 03 88 70 55 53

20, rue du Galgenberg 03 88 70 56 50

44, rue de Lauterbourg  
67300 Schiltigheim 06 40 46 16 13

## Le Comité de Gestion de la Salle des Fêtes

Le point le plus marquant de cette année 2019 aura sans nul doute été la mise en place d'un point de restauration scolaire d'une capacité d'accueil de 25 enfants dans la petite salle, en complément des 11 accueils périscolaires déjà existants au sein de la Communauté des Communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

Cette cantine garderie est une entité éducative gérée par l'A.L.E.F. (Association de Loisirs Educatifs et de Formation).

Elle assure l'accueil des enfants scolarisés dans la commune de Gougenheim sur les temps du midi, leur permettant ainsi de déjeuner sur place.



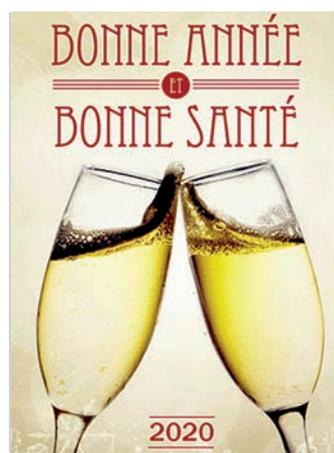
Deux conséquences majeures découlent de cette évolution :

- la location de la petite salle n'est plus possible que durant les périodes de congés scolaires
- en partenariat avec la commune, des points de chute de substitution ont été proposés aux associations qui utilisaient jusque là la petite salle pour leurs activités

Côté locations, nous sommes restés sur la tendance de l'année 2018, à savoir 1 à 2 locations par mois. Quelques soucis avec l'installation de tirage de bière nous a amenés à décider du remplacement de l'équipement en place. Malheureusement, l'intervention du prestataire n'a eu lieu que tardivement, au courant du mois de décembre. Espérons que la nouvelle installation recueillera la satisfaction des futurs locataires ! Quant aux tarifs de location, ils restent inchangés pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive. Une fois de plus, ces quelques lignes sont aussi l'occasion de souligner le travail bénévole et la grande patience de Jean-Luc Ruffenach, le responsable de notre salle des fêtes. Merci à lui pour son engagement.

Enfin, les membres du Comité de Gestion de la salle des fêtes vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour 2020.

Que cette année nouvelle qui vient d'ouvrir ses portes vous apporte le bonheur, la joie et la bonne santé. Et que chacun des jours de cette année nouvelle soit pour vous comme un beau cadeau.





# ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE ET SPORTIVE

## Tournoi de belote

76 joueurs se sont retrouvés pour partager leur passion du jeu de belote et «passer un bon moment» dans une ambiance conviviale.



Les équipes formées, le jeu commence: concentration et silence s'imposent! Mais entre les parties, les commentaires vont bon train autour d'un verre ou d'une paire de knacks.

Le vainqueur du tournoi est M. Eugène Weber d'Oberhausbergen.



Le 2<sup>e</sup> prix revient à M. Eric Charlet et le 3<sup>e</sup> prix à M. Gilbert Ruffenach.

Les autres participants sont repartis avec un lot de consolation offert par les généreux donateurs que nous remercions pour leur soutien.



*Eugène WEBER  
Vainqueur du tournoi*

## Sortie de printemps

La sortie 2019 proposait une belle balade en forêt sur les hauteurs de Neuwiller Les Saverne.

Une vingtaine de marcheurs s'est retrouvée à l'étang de pêche et après la traversée de la ville à proximité de la belle abbatale Saints Pierre et Paul, se sont engagés sur le sentier qui mène aux ruines du château du Herrenstein.



Après une petite pause au beau milieu de la forêt, il est temps d'attaquer la dernière montée pour atteindre le château.

Les efforts des marcheurs sont récompensés par le magnifique cadre de verdure et de calme des ruines du château et après un moment de repos bien mérité et quelques photos-souvenirs, la petite troupe reprend le chemin de la descente à la suite de François Watier, notre guide du jour.



Après la marche, retour à l'étang de pêche où Maurice Stiegler aidé de nombreux bénévoles, a préparé le barbecue et les grillades. D'autres convives ont rejoint l'étang, et c'est dans la bonne humeur qu'une quarantaine de personnes a partagé le repas et surtout un bon moment entre amis.



Merci à Maurice et aux bénévoles pour l'organisation de cette belle journée, et à l'année prochaine !

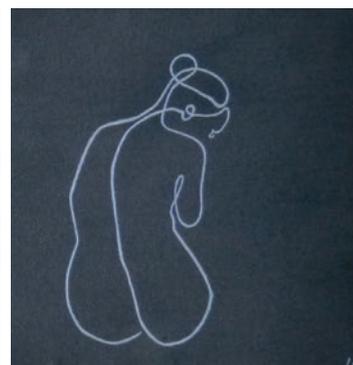
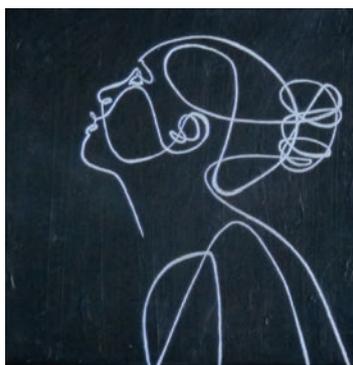


## QUELQUES NOUVELLES DE LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

### Atelier peinture



Dessin, huile, acrylique, aquarelle, techniques mixtes, collages. Les cours ont lieu le lundi de 14H à 16H et de 20H à 22H et sont encadrés par Laurence BERNECKER, artiste et pédagogue. Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 06 84 65 98 53.



### Club féminin

A chaque saison ses décorations ! Après les petits moutons et lapins de Pâques, nous avons repris nos séances en octobre avec les citrouilles et fantômes d'halloween.

Nous avons déménagé au presbytère et les horaires sont désormais de 18h30 à 20h30, le mercredi.

Avis aux éventuelles intéressées !



### Repas de l'ASCSG

Le 28 septembre, les membres du bureau de l'association ont réuni les intervenants des différentes activités ainsi que les bénévoles, le temps d'un repas au restaurant «La Vignette» à Schnersheim.





## SCRABBLE: Il était une fois ...«Le petit Poucet»

Le «Petit Poucet de Gougenheim» a fêté ses 40 ans.



Ce nom fut donné à notre club de Scrabble par Jacques Lachkar, président de la Fédé, Gougenheim étant le plus petit village de France à avoir un club affilié à la Fédération Française qui regroupe près de 800 clubs et 20000 joueurs.

Le Comité d'Alsace en compte 22 et Gougenheim est le seul club à l'ouest de Strasbourg. L'aventure dure depuis 40 ans... Marie-France Gintz et Béatrice Robert, membres fondateurs sont toujours présentes dans l'équipe, Béatrice en assure la présidence depuis sa création. Georges Schaeffer, membre fondateur également et trésorier dévoué est malheureusement décédé.

Depuis sa création, une bonne centaine de personnes a fréquenté le club pendant des périodes plus ou moins longues.

Actuellement, le mardi soir, une quinzaine de joueurs se réunissent pour s'adonner à leur passion, la majorité d'entre eux est fidèle depuis plus de 30 ans! Les séances sont très conviviales, les neurones s'activent dans la bonne humeur.

Le Scrabble est le jeu de société le plus pratiqué en France. En club, on joue en duplicate, méthode de jeu qui permet d'éliminer la part de hasard due au tirage des lettres, plus ou moins favorable. Cette activité peut se pratiquer à tout âge, stimulante et enrichissante, elle est excellente pour la mémoire. On s'instruit en jouant dans une ambiance détendue et amicale.

Certains membres participent à des compétitions régionales ou nationales, la petite équipe s'est même distinguée en se qualifiant à trois reprises pour le Championnat de France des Interclubs. Le «Petit Poucet» n'était pas peu fier de se mesurer aux Noah, Lendel et autre Federer du Scrabble. D'autres, ne viennent que pour le plaisir de jouer ensemble.

Pour célébrer l'âge canonique du club, les joueurs se sont retrouvés pour un repas festif. Une surprise de taille attendait la présidente: ses équipiers lui ont offert une superbe orchidée et un magnifique album regroupant les souvenirs des 40 ans passés: photos, documents, anecdotes, clins d'œil. Et chaque membre avait ajouté un petit message d'amitié ou de remerciement à leur responsable qui, très émue, n'en revenait pas: que de travail de recherche, de tris, de composition, réalisés en catimini durant des heures pour aboutir à la réalisation de ce trésor, sous la houlette de Colette Chirouze, joueuse et experte en nouvelles technologies!



**Vivent les reines et les rois !**

Depuis la rentrée, la petite équipe se réunit dans la salle du Conseil Municipal, notre ancien local ayant à présent vocation de cantine scolaire. Il y a 40 ans, nous jouions dans la salle de classe des CM, transformée depuis en mairie. La boucle est bouclée...mais les conditions de jeu et l'environnement sont bien plus luxueux actuellement! Cette année particulière fut également émaillée par les brillantes victoires de notre « benjamine », Laurence Apell. Elle s'est classée 1ère des 5° séries lors du championnat du Bas-Rhin en



janvier à Haguenau, puis en mai à Châtenois, elle a réitéré cet exploit en septembre à Reichstett, pour finir en apothéose lors de la Phase 1, jouée à Gougenheim en novembre: elle termine 1ère des 5° séries en Alsace et est ...23° sur plus de 4000 joueurs nationaux!

**Bravo Laurence, tu portes bien haut les couleurs du club.**

Malheureusement, 2019 nous a aussi réservé un évènement bien triste: Irène Gantzer, notre «Super Mamie», nous a quittés en juillet.



C'était une personne remarquable par sa joie de vivre, sa convivialité et son grand sens de l'humour. Elle égayait nos séances par ses espiègleries, ses remarques pertinentes et avait toujours une blague à raconter!

C'était une joueuse assidue depuis 32 ans et tous les membres l'adoraient. Elle s'est éteinte paisiblement à 95 ans, nous ne pourrions pas l'oublier.

**La responsable : Béatrice Robert 03 88 70 57 67**



Equipe Fitness presque au complet

## Section fitness

Les séances de Fitness ont lieu en musique tous les jeudis soir à la salle des fêtes de Gougenheim de 19h45 à 20h45 avec notre animatrice Anny OSTER.

La séance permet à la trentaine de participantes d'évacuer le stress et apporte fatigue saine et bien-être, ceci dans une ambiance conviviale.

**Anny se joint à moi pour vous souhaiter de tout cœur une ANNEE EN PLEINE FORME ET EN BONNE SANTE.**

Bettie Mengus

## Section nature

Dans l'enclos des couples de pigeons sont venus rejoindre poules et canards et se sont appropriés les supports des nids de cigognes qui, elles, étaient à nouveau bien présentes dans le village.

Un nouveau chalet abri a été installé en remplacement de celui perdu lors des inondations.

Le Président et son équipe vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.





## La Fabrique de l'Eglise 2019

Les travaux de rénovation de notre église se sont terminés en début d'année et, unanimement, toutes les remarques qui nous ont été faites étaient positives. Le résultat est magnifique et notre église est à nouveau lumineuse et accueillante. Les entreprises qui ont été retenues ont fait un excellent travail.



Pour contribuer au financement des travaux, une convention de souscription entre la Fondation du Patrimoine, la Commune et la Fabrique de l'Eglise a été ratifiée le 5 mars 2019 par messieurs Jean-Paul Lerch et Jean-Charles Lambert, représentant la Fondation, Frédéric Schoenhentz, notre maire, et Denis Stahl, Président du Conseil de la Fabrique de l'Eglise Saint Laurent. Le premier don date du 14 mars 2019 et 75 autres dons ont suivi à travers la Fondation, laquelle a établi un reçu fiscal à chaque donateur.



A noter que deux associations locales - l'Association Socio Culturelle et Sportive ainsi que la Chorale Sainte Cécile - ont participé à cette opération. La souscription prendra fin en début d'année 2020. Début décembre 2019 les dons versés directement à la Fondation du Patrimoine s'élevaient à 19 840€. Toutes les sommes ayant transité par la Fondation du Patrimoine seront abondées à hauteur de 20%.



Certaines personnes ont préféré remettre leurs dons directement à la Fabrique. Elles aussi recevront un reçu fiscal à joindre à leur déclaration fiscale de 2020.



Les dons versés directement à la Fabrique de l'Eglise représentent un montant de l'ordre de 5 000€. Cette somme tient compte d'un legs, pour lequel nous adressons nos plus vifs remerciements à la génératrice donatrice.

Merci à vous tous qui avez soutenu cette opération de rénovation, soit au travers de la Fondation du Patrimoine, soit par vos versement directs à la Fabrique de l'Eglise. La charge de la collectivité en sera réduite d'autant.



Toujours dans le cadre de cette opération de rénovation, nous avons décidé de remettre en place les tableaux de l'ancien chemin de croix, stockés depuis de nombreuses années au-dessus de la nef de l'église. Les peintures avaient pris la poussière et l'humidité durant toutes ces années et les cadres étaient attaqués par les insectes et des vers à bois. Un nettoyage des peintures et une restauration des toiles et des cadres s'est avérée nécessaire, travail que Martin Starck et son épouse Christiane ont réalisé bénévolement. Vous allez pouvoir apprécier le rendu de cette restauration des toiles et cadres. Nous leur adressons nos plus vifs et chaleureux remerciements.

Le père Bosco a célébré sa dernière messe sur notre doyenné le dimanche 06 octobre 2019 à l'église de Truchtersheim. Il a passé quatre années à sillonner les routes du Kochersberg. Sa mission parmi nous s'est achevée et une autre a démarré pour lui au sein de la communauté de paroisses des Hausbergen, à Oberhausbergen, où il a été installé le 27 octobre 2019. Nous lui souhaitons de réussir dans sa nouvelle mission. En succession au père Bosco, nous avons accueilli le curé Raymond Ruhlmann dimanche 13 octobre 2019 à l'église de Truchtersheim. Originaire de Marmoutier, il était curé à Dannemarie pendant 13 ans. En espérant le garder sur notre doyenné un peu plus longtemps que ses prédécesseurs, nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre communauté et pleine réussite dans sa nouvelle mission.

Merci à toutes les personnes qui, tout au long de l'année, permettent à nos rassemblements et célébrations de se dérouler au mieux. Notamment aux personnes qui fleurissent et nettoient notre église, aux servant(e)s de messes qui attendent toujours du renfort..., à l'équipe des lecteurs, à la chorale, ses directeurs et à l'organiste, aux personnes qui portent la communion et visitent les malades et à tous ceux qui s'investissent en offrant de leur temps.

**Pour 2020, recevez nos vœux les plus chaleureux pour une année de paix et une bonne santé à tous.**

Pour le Conseil de Fabrique de l'Eglise  
Denis Stahl, président



## Le coin de la chorale

**Notre association n'échappe pas à la tendance lourde frappant la plupart des chorales liturgiques: elle vieillit, l'âge moyen des choristes augmente d'année en année et, à l'horizon, ne pointent pas des lendemains qui chantent.**

Voilà d'ailleurs plusieurs années qu'aucun nouveau choriste n'est venu nous rejoindre. Aujourd'hui, notre choriste le plus âgé vient de fêter son 80<sup>ème</sup> anniversaire tandis que la plus jeune d'entre-nous aura 30 ans en 2020.



Et pourtant, notre chorale reste résolument active !

Tout d'abord en nous retrouvant ensemble les lundis soirs, une semaine sur deux, pour nos répétitions. Nous répétons également les dimanches matins lorsque les messes ont lieu à 10h30. Ces répétitions constituent le socle indispensable d'un bon chant choral, tout comme seul un entraînement régulier permet aux sportifs de s'accomplir pleinement. Elles nous permettent de préparer et d'assurer notre «mission» d'animation des différentes célébrations au sein de notre paroisse.

**Plusieurs moments de rencontres avec d'autres chorales ont également lieu tout au long de l'année comme :**

- la messe de Nouvel-An de la Communauté des Paroisses à la salle des fêtes d'Ittlenheim-Neugartheim
- les fêtes patronales dans les paroisses voisines
- la fête des «petites mains» (tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de nos communautés paroissiales)
- la fête de la Communauté de Paroisses Sainte Thérèse d'Avila
- la préparation et le concert au profit de l'association Les Enfants de Marthe de la «Chorale éphémère des 5 clochers»

Le départ du Père Bosco ainsi que l'arrivée de son successeur, le Père Raymond Ruhlmann ont également constitué des moments de chants en commun, avec les choristes de l'ensemble des paroisses de la Communauté des Paroisses Sainte Thérèse d'Avila.

**Comme les années passées, deux moments forts remarquables vous ont été proposés au sein de notre commune :**

- la messe aux abords de la chapelle Saint Laurent à l'occasion de la fête patronale suivie du service de l'apéritif et d'un repas sous chapiteau.

Nous étions en tout 160 personnes en 2019 et avons, avec beaucoup de regrets, dû refuser une vingtaine d'inscriptions par manque de place durant la semaine ayant précédé la fête de Saint Laurent. Merci, non seulement aux participants à ce moment de convivialité, mais également à tous ceux qui ont mis la main à la pâte pour les préparatifs, le rangement et le bon déroulement de la journée. Un merci tout particulier à Bernard Gillmann pour la mise à disposition spontanée et gratuite de son terrain ainsi qu'à Béatrice et Allain Robert qui, comme tous les ans, nous ont procuré gratuitement l'eau et l'électricité nécessaires pour cette manifestation en plein air.



- la soirée tartes flambées, reportée de juin à septembre en 2019 et que nous maintiendrons désormais au début du mois de septembre. Cette rencontre vous permet également de vous joindre nombreux à nous et nous sommes sensibles au soutien que nous apporte votre présence et votre bonne humeur. Mille mercis à vous !



Ainsi que nous nous y étions engagés au courant de l'année, ces 2 manifestations ont donné lieu au versement d'une contribution de 540€ à la Fondation du Patrimoine, au profit des travaux de rénovation du mobilier sacré de notre église.

Pour 2020,

- nous contribuerons à l'animation de la messe d'inauguration de l'église rénovée, avec les chorales des paroisses voisines
- nous fêterons Saint Laurent dimanche 9 août, avec une messe en plein air, aux abords de la chapelle, et un repas sous chapiteau pour lequel nous vous attendons bien entendu aussi nombreux que les années



écoulées. Mais pensez à réserver à temps, de manière à nous permettre d'anticiper tant pour la réservation et l'installation des chapiteaux nécessaires à votre accueil dans de bonnes conditions que pour les commandes à passer aux différents fournisseurs

- nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes samedi 12 septembre, pour notre traditionnelle soirée tartes flambées
- et nous nous efforcerons d'être à vos côtés pour les moments de joie mais aussi de peine que vous vivrez dans notre église ainsi que pour animer du mieux possible les différentes célébrations au sein de notre paroisse.

Mais à quoi bon pratiquer le chant choral, direz-vous ? Pour Jacques LAUNAY, chercheur en psychologie expérimentale à l'université d'Oxford «le chant présente des vertus non seulement pour le psychisme mais aussi sur la santé.» Selon ce psychologue, les chorales contribuent à renforcer le lien social plus que n'importe quelle autre activité car la pratique chorale «encourage un engouement collectif et simultané pour produire de la musique». Selon ces recherches, le chant provoque un effet «ice-breaker», autrement dit en aidant à briser la glace entre les participants. «Avec le chant les relations sociales se nouent plus rapidement».

Et il poursuit: «Les choristes n'ont pas besoin de se connaître individuellement ou de communiquer directement, ils chantent simplement tous ensemble. C'est un bon moyen d'intégration pour les personnes

timides». Michel Sardou chantait «... et bien des années plus tard, je chassais mes idées noires en chantant» ou encore «la vie c'est plus marrant, c'est moins désespérant en chantant». De son côté, Jacques Launay affirme : «La musique est un bon moyen de décompression et une bonne façon de réguler ses humeurs. Le chant peut aider à combattre la tristesse. Lorsqu'un individu chante, tout son cerveau est actif». Toujours selon cette étude, le chant libère de la dopamine, également appelée «neurotransmetteur du bonheur» dans le cerveau, entraînant un bien-être appréciable.

**Notre chorale recrute dans tous les pupitres, alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous n'aurez à passer ni test ni audition, nous vous attendons tout simplement de venir avec votre envie de chanter et votre bonne humeur ! Une année riche en chant et en engagement est derrière nous ; merci tous nos choristes, à ceux des chorales amies, à nos directeurs Martin et Dominique, à Isabelle, notre organiste. Chacun d'eux offre de son temps au profit de la collectivité, pour la beauté de nos offices et le bon déroulement des manifestations que nous organisons.**

**Merci également à vous tous pour le soutien que vous nous apportez tout au long de l'année. Une nouvelle année se présente à nous. Nous vous souhaitons qu'elle vous apporte santé et bonheur partagés avec ceux qui vous sont chers et qu'elle vous soit riche de satisfactions personnelles et professionnelles.**

## Larsen II

Après un an d'absence, l'association Larsen a remis le couvert le 22 juin 2019 en proposant une animation musicale sur le thème de la «Fête de la musique».



Une fois de plus, petits et grands se sont retrouvés à la salle des fêtes et sur la piste de danse pour passer un agréable moment lors duquel la bonne humeur et la joie étaient au rendez-vous. Quelques 300 personnes du village et des environs se sont retrouvées à la salle communale pour marquer le début de l'été et danser sur les titres interprétés par le groupe Last Sunset On Uranus, invité pour l'occasion. Nos fidèles amis et bénévoles étaient bien présents également et ont contribué à faire de cette soirée une belle réussite.

Pour les remercier de leur implication sans faille, nous nous sommes tous retrouvés pour un week-end détente à la Bresse les 12 et 13 octobre. Il ne nous reste plus qu'à vous remercier pour votre participation car sans votre soutien nous ne pourrions pas vivre pleinement notre passion pour la musique et l'animation de soirées.



**Save the date : notre prochain rendez-vous Fête de la musique est fixé au 20 juin 2020 et nous accueillerons le groupe Quai Olida (page Facebook : Rock@lips). Au programme, des reprises endiablées des groupes ACDC, Offspring, Queen et d'artistes tels que Johnny ou Les Rita Mitsouko...**

**Toute l'équipe de Larsen II vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.**



## Pluricanto durant l'année 2019

L'année 2019 a été marquée par quelques événements : Le concert donné à Pfettisheim pour « E Friejhohr fer un-seri Sproch ». Le concert du 30 juin à Wiwersheim donné en collaboration avec EVS (l'ensemble vocal de Saverne) et la sortie en Normandie du 26 au 30 septembre.

Jean-Charles Lambert, président de la Maison du Kochersberg, avait souhaité que ce concert soit presque exclusivement en alsacien, dans la nouvelle salle de Pfettisheim. Le public était au rendez-vous bien sûr pour saluer Bernard Deck, cheville ouvrière de cette manifestation et les deux présidents honoraires à savoir Albert Lorentz ainsi que Maurice Ruch, ce dernier étant par ailleurs membre de Pluricanto.



Les nombreux mélomanes ont chanté en chœur les mélodies qui viennent de leur enfance, qui ont bercé leur jeunesse et ont retrouvé les couplets transmis par leurs parents. Justin Vogel, Maire de Truchtersheim, Président de la communauté de commune du Kochersberg et par ailleurs fervent défenseur de la culture alsacienne ne s'y est pas trompé en introduisant la deuxième partie du concert. Le bilinguisme est une richesse, il faut la préserver, et à la manière de Germain Muller ou de René Eglès, ambassadeurs de notre langue alsacienne, cette pensée était dans la tête de chacun en entendant « D'r Hans im Schnokeloch, Que notre Alsace est belle, Dr Vehrele, Wiedeles Wädele, D'letschte, Hoppla Geiss ».

Le 30 juin, l'ambiance change dans l'église de Wiwersheim, le Conseil de fabrique et la municipalité nous accueillent avec l'Ensemble Vocal de Saverne. Concert essentiellement spirituel bien entendu avec les deux chœurs qui chantent leurs partitions propres et une partie commune. Dominique Wicker et Pascale Lorentz ont dévoilé tous leurs talents et ont ravi l'auditoire. Ce dernier a pu apprécier les accents du « Magnificat de Rutter », des Gospels afro-américain, des mélodies de Mendelssohn ou encore JS Bach.

Et enfin en final, un extrait du « Choral du Veilleur », le cantique de Jean Racine, Tollite Hostias chœur final d'un oratorio de C. Saint-Saens, un extrait du Nabucco de Verdi.



Du 26 au 30 septembre enfin Pluricanto rencontre deux chorales normandes Seine Résonance d'Elbeuf et Chœur à cœur de Roumare. En dehors de la visite de Rouen, d'Étretat, nous retiendrons l'accueil chaleureux qui nous a été réservé sur les bords de Seine.

Alors que la visite a failli ne pas avoir lieu pour raison de l'incendie de l'usine, nous avons néanmoins passé de belles journées lors de cet échange.



**Nos peines :** Ce 8 mai, Gérard Schmitt nous a quittés. Il laisse un grand vide non seulement dans sa famille, mais aussi au sein de Pluricanto en tant que membre depuis sa création en 1988. Gérard Schmitt a assumé les fonctions de Président de 1989 à 2007, année au cours de laquelle il a passé la main à Jean-Pierre Schneider. Tous les membres de Pluricanto se sont donné rendez-vous le mardi 14 mai en l'église de Gougenheim pour accompagner notre ami et collègue en sa dernière demeure. Les souvenirs vont rester gravés dans nos mémoires.

**Rappel :** Pluricanto recrute ; pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur notre site internet en tapant « Pluricanto » sur votre moteur de recherche.

Siège : 19 rue de la Forêt 67270 GOUGENHEIM - Tél : 03 88 70 57 80  
Mail : d.wicker@orange.fr

Président : Jean-Claude Schneider  
160a route de Lyon - 67400 Illkirch-Graffenstaden  
Tél : 03 88 44 35 72 - Mail : schneiderjcs@yahoo.fr



## Le Bel Âge

Une année dans la vie de notre club...

Début avril, de nombreux membres du club ont visité le Fort de Mutzig ainsi que la collégiale St Florent de Niederhaslach, une très belle église datant du XIII<sup>ème</sup> siècle au style gothique dominant.

En mai, un excellent repas à base d'asperges chez le « Gaveur du Kochersberg » était à l'ordre du jour.



Au mois de juin, départ tôt le matin pour l'ensemble du club qui s'est rendu à la Fête Dieu de Mühlenbach en Allemagne. Les participants ont pu assister à la messe suivie de la procession qui avançait sur un immense tapis de fleurs aux couleurs chatoyantes. Le repas fut pris à Steinbach dans un restaurant gastronomique et un petit arrêt l'après-midi au Mummelsee a permis aux différents membres de faire un petit tour autour du lac.

A la fin du mois d'août, une sortie a été organisée à Wingersheim pour sillonner le sentier de découverte du houblon. La dernière sortie de l'année s'est déroulée en novembre avec la visite de la cave du Roi Dagobert à Traenheim. Ces sorties permettent aux personnes âgées de se retrouver dans la bonne humeur et de partager de bons moments.

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, l'ensemble des membres du club se retrouve autour de l'incontournable Kaffee Kranzle avec jeux de société et jeux de cartes suivis de café et gâteaux. Et tous les jeudis soir ont lieu des séances de généalogie et d'informatique.



Toute personne désireuse de s'inscrire au club est la bienvenue. Le siège social de l'association est situé à la mairie de Gougenheim, place de la Libération.

Christiane FISCHER

## Association des Maisons Alsaciennes de Gougenheim

Notre association s'est rendue le dimanche 13 octobre 2019 à Sélestat pour une visite guidée de la Bibliothèque Humaniste et de la vieille ville.



La bibliothèque invite à un voyage entre manuscrits médiévaux et imprimés du 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècle dans un bâtiment imaginé par l'architecte Rudy Ricciotti. La partie centrale de l'exposition présente le parcours de Beatus Rhenanus humaniste sélestadien, ami d'Erasmus, qui légua une exceptionnelle bibliothèque à sa ville natale en 1547. Ses ouvrages constituent l'une



des plus riches collections de la Renaissance. Le trésor de la bibliothèque avec ses 154 manuscrits médiévaux et ses 1611 imprimés se découvre livre par livre et thème par thème. L'ouvrage manuscrit le plus ancien date du 7<sup>e</sup> siècle. Par la suite nous avons visité les vieilles rues de la ville de Sélestat avec ses maisons à colombages, l'Eglise Saint Georges, ses magnifiques vitraux et sa toiture, la Tour Neuve ou Tour de l'Horloge; la déambulation dans les vieilles rues est guidée par les « pas de Lion » et du géant Sletto. La matinée s'est achevée dans un restaurant de la ville, dans la bonne humeur. Notre association se préoccupe de la préservation des maisons et fermes de notre village.

Nous souhaiterions que les habitants et le Conseil Municipal s'impliquent de façon appuyée afin que notre village ne devienne pas dans 20 ans un musée de fermes alsaciennes. Pour cela il serait judicieux que nous soyons informés et avertis si l'un ou l'autre bâtiment menaçait de ruine ou était mis en vente.



Patrick NOSS



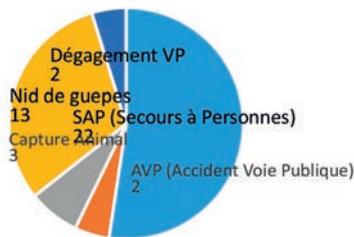
# Les Sapeurs-Pompiers Volontaires

## SECTION GOUGENHEIM - ROHR - DUNTZENHEIM

Le cœur de notre engagement est la protection des biens et des personnes sur les communes de Gougenheim, Rohr, Duntzenheim, mais nous sommes également en renfort sur toute la Compagnie de Saverne. Contrairement à 2018, l'année 2019 fut plus calme en termes d'interventions.

Nous avons comptabilisé 42 interventions.

Répartitions des intervention du 1er janvier au 25 novembre 2019



### FORMATIONS

Comme tous les ans afin de maintenir leur niveau, l'ensemble des pompiers de la section a effectué 38 heures de formation de perfectionnement et de maintien des acquis.

Cette année, 7 de nos pompiers ont suivi une formation complémentaire afin d'approfondir leurs connaissances :

- Le Sapeur Juch Denis a effectué les formations Initiales de Sapeur-Pompier représentant un volume de 112h de formation ;
- Les Sapeurs Friess Thomas et Luttmann JérémY ont effectué la formation équipier VSAV (Formation permettant d'intervenir à bord de l'ambulance des Sapeurs-Pompiers) ;
- Le Sapeur Grandpierre Raphaël a effectué la formation Secours Routier (Formation sur les techniques de désincarcération) ;
- Les Caporaux Journot Daniel et Kolb Patrick ont effectué une formation de perfectionnement liée au grade de caporal ;
- Le Sergent Guedra Nicolas a effectué les formations de chef d'agrès DIV et INC 1 équipe.

Félicitations à eux pour leur implication et leur réussite.

### JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Vous les avez peut-être déjà aperçus les samedis matin dans les rues de Gougenheim.

De 12 à 16 ans, filles et garçons peuvent découvrir le métier de Sapeur-Pompier en intégrant la section des JSP de Hochfelden.



Le cycle JSP se déroule en 4 années callées sur le calendrier scolaire des jeunes :

- la 1<sup>ère</sup> année à Schwindratzheim ;
- la 2<sup>e</sup> année à Gougenheim ;
- la 3<sup>e</sup> année à Hochfelden ;
- la 4<sup>e</sup> année sur l'ensemble de la compagnie de Saverne.

A la fin de ces 4 années, les jeunes passent le Brevet des Cadets qui leur permettra, s'ils le souhaitent, d'intégrer le corps départemental des Sapeurs-pompiers, après 4 jours de formation complémentaire au lieu de 12. Tout au long de ce cursus, il faut savoir que les JSP n'effectuent aucune intervention, mais apprennent les bases et les valeurs du métier de Sapeur-Pompier.

A ce jour, la section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim compte dans ses rangs 4 pompiers issus des JSP, et nous avons 3 jeunes en cours de formation :

- Sarah Knoll de Gougenheim et Maxence Neeb de Duntzenheim en JSP 3<sup>e</sup> année
- Yanis Schweitzer de Duntzenheim en JSP 1<sup>ère</sup> année

**Si vous souhaitez rejoindre notre cause que cela soit en tant que JSP ou Sapeurs-Pompiers n'hésitez pas à nous contacter**

### DU CÔTÉ DE L'AMICALE

#### Mariage de Sophie et Nicolas Guedra

Samedi 8 juin 2019, Sophie et Nicolas se sont dit « Oui » à l'église Saint-Laurent de Gougenheim





**Mariage de Séverine et Ludovic Criqui**

Samedi 17 août 2019, Séverine et Ludovic se sont dit « Oui » à l'église Saint-Laurent de Gougenheim



**Naissance de Robin Schmidt, fils de Laura et Jean-François Schmidt**



Fils de Laura et Jean-François Schmidt, Robin est né le 28 août. Pour accueillir la famille à la maison, les pompiers de la section ont mis en place une jolie cigogne qui niche devant leur maison.

**« POMPIER FESCHT » DU 18 ET 19 MAI**

Les 18 et 19 mai, nous vous avons accueillis pour notre traditionnelle «Pompier Fesch», qui s'est tenue au cœur de Gougenheim dans la rue Mercière aux abords de la caserne. Malgré la pluie, vous avez été nombreux à venir déguster nos tartes flambées, grillades et knacks.

Nous tenions à vous remercier d'avoir contribué à la réussite de cet événement.

**Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les 16 et 17 mai 2020.**

L'année 2019 est pour nous l'année de l'union, après les mariages de notre président Nicolas et de notre vice-président Ludovic, c'est au tour de nos deux amicales de s'unir. En effet, depuis la départementalisation et la fusion des corps communaux de Gougenheim et de Rohr en 2007, le choix avait été fait de ne pas unir les amicales.

Le président de Rohr ayant quitté la commune en 2018, ses membres ont fait le premier pas vers cette union. Après de multiples réflexions et groupes de travail, le projet s'est concrétisé le 22 novembre dernier à la caserne de Gougenheim, l'ensemble des membres des deux amicales a dit « oui ».

**De cette union est donc né un nouveau nom qui intègre les 3 communes représentées par nos membres :**

**L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim (ASPGRD)**

Nous serons heureux de vous retrouver pour fêter cette union avec nous, lors de notre soirée dansante le 8 février 2020 à Duntzenheim animée par Larsen II.

Je me joins à l'ensemble des membres de l'amicale pour remercier Nicolas qui après plus de 6 ans à la présidence de l'amicale de Gougenheim n'a plus souhaité prolonger son mandat.

Un grand merci à toi pour tout ce que tu as apporté, en espérant être à la hauteur de mon nouveau rôle.

**Nous tenions également à remercier l'ensemble de la population qui par sa présence à nos manifestations, son accueil lors de la distribution de nos calendriers et tout au long de l'année nous soutient dans nos actions.**

**Nous vous en sommes reconnaissants.**

**Pour l'ensemble des membres,  
Le président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim,  
Ludovic CRIQUI**



## MISSION «G7 À BIARRITZ»

La prise en compte de la mission commence début août avec l'appel à candidature lancé par le COZ (Centre Opérationnel de Zone) EST.

Cet appel fait suite à une sollicitation nationale pour une opération de soutien aux pompiers du SDIS 64 lors du sommet du G7. Nous sommes plusieurs pompiers du secteur opérationnel de Hochfelden à répondre présent. Ma chance d'être retenu est infime; en effet la demande concerne en priorité le personnel pouvant armer un V.S.A.V. (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) ou une V.L. Inf ou Med. (Véhicule liaison Infirmier ou Médecin)! Mais me voilà sur la liste avec mes collègues de Hochfelden.

Une dizaine de jours plus tard, je reçois un appel du chef de centre qui me confirme mon engagement lors de l'opération. Je suis le responsable de la Colonne Med Est qui descend à Biarritz. Elle se compose de pompiers du 67, du 70 et du 55. Je suis le seul pompier du Secteur Hochfelden. A partir de là les choses s'accroissent et les appels du SDIS67 ou du commandement du COZ EST basé à Metz se multiplient. La logistique se met petit à petit en place. La pression monte au fur et à mesure que le jour du départ approche.

Nous voici réunis en ce matin du 21 août à 4h, dans la cour du SDIS67 pour enregistrer le personnel détaché et les moyens mis à notre disposition (1 VL Commandement, 1 VSAV et 1 VTP). Nous sommes 8 pompiers du SDIS 67 à pouvoir participer à cette mission. M Thierry Carbiener «Président du Conseil d'administration du SDIS67» et le Colonel Petit nous accueillent. Lors de leurs allocutions, ils nous encouragent et nous donnent les dernières consignes. Je donne les directives pour le trajet et la fréquence radio à utiliser pour nos communications internes.



L'Adjudant-chef Bapst sera mon adjoint pour ce transfert; nous nous rendons dans un premier temps au CSP (Centre de Secours Principal) de Vesoul pour une jonction avec le reste des moyens humains et matériel de la colonne. Nous arrivons à 7H20 au CSP où un petit déjeuner nous est servi; les moyens du SDIS70 et du SDIS55 nous y attendent déjà. Je prends

en compte les deux VSAV du 70 et la VL INF du 55 avec ses équipages. La nouvelle équipe se décompose ainsi: 8 pompiers du 67, 6 pompiers du 70 et 2 pompiers du 55. La colonne reprend la route pour Biarritz, malgré la difficulté à garder réuni l'ensemble des véhicules sur le trajet.

L'objectif est de rallier en même temps le centre de rassemblement des moyens basé à l'aéroport. Nous y arrivons à 19h45; après vérifications des moyens tant humains que matériels par les forces de sécurité du Ministère de l'Intérieur, nous sommes affectés sur différentes bases opérationnelles! Pour ma part, je suis affecté à Cambo-les-bains et je gère le Groupe incivilité 9!

Le 22 août se passe à prendre en compte les différents ordres, consignes de sécurité, moyens et à s'approprier le terrain et les pompiers avec qui nous allons travailler. Le Directeur Départemental du SDIS 64 nous informe des différentes localisations et missions des moyens Pompiers, Gendarmerie, militaires et Garde Républicaine.

Je me trouve à la tête d'une équipe constituée d'un FPT, d'un VSAV et une VL Commandement. Onze pompiers arment ces véhicules. Nos missions seront autant liées aux secours aux personnes qu'aux feux à caractères urbains (poubelles, voitures, autres mobiliers urbains, ...).

A partir du 23 août les journées sont rythmées comme suit: 9h réunion des officiers, 10h manœuvre, 12h repas et sport l'après-midi, avec deux équipes de permanence par roulement.

Le 24 août: les Groupes 8 et 9 sont positionnés au rond-point, Avenue du Portou à St Pierre d'Irube pour la journée, présence policière sur place et ceci en prévision de la manifestation qui se déroule sur le secteur. Nous rentrons à 21h à notre casernement.

Le 25 août, l'ensemble des moyens basés à Cambo-les-bains est alerté. En effet, une visite suivie d'un repas est organisée à la Villa Arnaga pour une délégation officielle et celle-ci se trouve sur notre secteur d'intervention.

Lors du séjour, il a fallu avoir recours à la lessive manuelle. Pour les plus jeunes, ce fût un apprentissage auprès des anciens comme moi! En effet, cela m'a ramené à mes 20 ans lors du Service National!

Le temps étant constamment au beau fixe et le manque d'effet Pompiers nous a obligé tous les soirs à un peu d'huile de coude pour être présentable le lendemain. Pour certains, ce fût aussi l'occasion de découvrir les T.I.G.!

Nous avons aussi eu le bonheur de côtoyer la Garde Républicaine et leurs chevaux...



Le 26 août au soir fier d'avoir consacré de notre temps et avec le sentiment du devoir accompli, nous avons pris un chaleureux repas commun avec les pompiers locaux qui se sont montrés très accueillant tout au long du séjour.



Nous gardons un merveilleux souvenir de notre mission.

Le 27 août à 5h, j'ai reconstitué la formation au P.R.M. (Point de Rassemblement des Moyens) de Biarritz. Nous avons repris ensemble le chemin du retour tout en partageant notre ressenti et nos expériences vécues !

Entre Lyon et Belfort, nous nous sommes séparés de nos collègues du 70, non sans une certaine tristesse et nostalgie. Peu avant 20h nous nous sommes présentés au SDIS67 où nous ont accueillis le Directeur Départemental Adjoint et la Colonel Acker-Deloire.

Après un dernier brief, chacun a chargé son paquetage dans son véhicule et a pris le chemin de la maison.

**Alors que vous lirez ces lignes, j'aurais accomplie une autre mission pour le compte du SDIS67 lors du Marché de Noël à Strasbourg.**

## LE MOT DU CHEF DE SECTION

Mesdames, Messieurs, habitants de nos Communes,

Comme à chaque fin d'année, c'est le moment de dresser le bilan de l'année écoulée.

Je souhaiterais en premier lieu avoir une pensée pleine de reconnaissance pour nos nouvelles recrues :

- 1) **Sapeur Juch Denis** qui a intégré notre Section en cours d'année et qui est opérationnel depuis l'automne, après avoir suivi toutes ses formations.
- 2) **Mr Yanis Schweitzer** qui a intégré la Section de J.S.P.

Je veux les féliciter pour leur engagement et je félicite au passage leurs formateurs qui prennent de leur temps libre, année après année, pour transmettre leur savoir et leur passion à ces nouvelles recrues afin de maintenir nos effectifs et par conséquent pérenniser la réponse opérationnelle sur notre Secteur.

L'année 2019 a également été marquée par la mise en place de la facturation des interventions de destruction de nid d'hyménoptères « Guêpes, frelons... » .

**Par délibération du conseil d'administration du 28 mars dernier, le SDIS 67 a décidé de facturer les destructions de nids d'hyménoptères à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.** Après cinq mois de mise en œuvre, un premier bilan a été établi. La présence d'hyménoptères varie d'une année sur l'autre. Cependant, force est de constater que l'activité pour destruction de nids d'hyménoptères est en très forte chute en raison de la facturation de ces interventions. **Pour clarifier les faits : l'argent de la facturation ne revient pas aux pompiers locaux !**

L'objectif principal de cette mesure est atteint : permettre au SDIS 67 de se recentrer sur ses missions prioritaires et de préserver la disponibilité de ses moyens humains et matériels pour répondre sans délais aux besoins de secours d'urgence.

**Si vous êtes en présence d'un nid, vous pouvez toujours faire appel aux pompiers !**

Et puis il me faut remercier l'ensemble du personnel de la Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim.

C'est eux qui, tout au long de l'année, se forment, s'adaptent et donnent de leur temps pour pouvoir continuer à vous porter secours à toutes heures, en tous lieux et en toutes circonstances.

A travers eux, c'est également leurs familles que je souhaite mettre à l'honneur.

Je terminerai mon propos en vous transmettant tous mes vœux de bonheur pour 2020 et en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'années.

Ltn Criqui Marc  
Chef de la Section.



## La passion de Jean-Paul

Si vous franchissez la porte de Jean-Paul KOEBEL, vous entrez dans un autre monde, un monde du temps ancien...



En effet, on ne peut imaginer le nombre impressionnant d'objets anciens collectionnés par Jean-Paul durant trente ans ! Jean-Paul tient à conserver le patrimoine de nos aïeux et c'est devenu une véritable passion pour lui de collectionner tous ces objets usuels de nos parents, grands-parents et arrière-grands-parents. Dans son « musée », on trouve divers thèmes concernant la vie quotidienne ainsi que les métiers d'autrefois.



A l'arrière du musée, on trouve même un jardin à la française avec de très belles plantations. Cela vaut la peine de faire un tour chez Jean-Paul. Vous serez impressionné par sa très belle collection. Il vous accueillera avec le sourire et vous donnera toutes les explications nécessaires.



**Adresse du « musée » :**

**5, rue de la forêt à Gougenheim**



## Les curés de notre paroisse: 8<sup>e</sup> partie

### 28<sup>e</sup> curé: Louis Auguste Eugène PFEIFFER

Eugène PFEIFFER est né à Strasbourg le 16 avril 1866, d'un père peintre verrier... Après son ordination en août 1889, il est nommé vicaire à Meistratzheim, puis chapelain de la basilique de Marienthal avant de venir curé de Bremmelbach puis d'Oberlauterbach.



C'est le 25 mai 1905, qu'il fait son entrée dans la paroisse. Une réception splendide avait été soigneusement préparée: cavalcade, arcs de triomphe, discours de bienvenue... rien n'y a manqué. On se rendit processionnellement à l'église où le nouveau curé adressa quelques paroles de remerciements aux organisateurs de la fête et à toute la paroisse.

Il n'habite pas seul dans grand presbytère: son père, Louis, veuf proche de ses 70 ans, partage son quotidien, s'occupe vraisemblablement de menus travaux d'entretien et de jardinage, et, à l'occasion, se rend utile à la paroisse: c'est dans cet esprit qu'il repeint la tribune, les bancs et les confessionnaux.

Quelques semaines après l'installation du nouveau curé, le 21 juin 1905, notre paroisse eut le bonheur insigne d'être visité par Mgr Zorn de Bulach, coadjuteur de Mgr Fritzen, qui a bien voulu administrer le **Sacrement de Confirmation**. Ce fut pour tous un jour de bonheur et de bénédictions. Dès que l'arrivée de Monseigneur fut connue, on se mit à l'œuvre avec un véritable enthousiasme; aussi la réception fut des plus belles. On avait érigé trois arcs de triomphe, les maisons étaient ornées de guirlandes, de drapeaux et d'oriflammes; une vingtaine de cavaliers allèrent au devant de sa Grandeur jusqu'à Reitwiller, où ils le reçurent. Monseigneur descendit au presbytère où il fut cherché processionnellement après qu'une petite fille lui eût offert un bouquet. Mgr assista au catéchisme et après, il confirma environ 300 jeunes gens et jeunes filles des paroisses suivantes: Gougenheim, Willgottheim, Rohr, Durningen et Kienheim. Mgr quitta notre paroisse à 3 heures pour Truchtersheim, accompagné d'une escorte d'honneur.



A peine un mois après, le 26 juillet, nouvelle grande fête pour la paroisse: Monsieur l'abbé Antoine Schätzel célébra sa **première messe**. Le nouveau prêtre fut cherché processionnellement dans sa demeure paternelle ornée avec beaucoup de guirlandes et d'oriflammes. Après quelques paroles de félicitations du curé, (ein kleines Mädchen aus der Verwandtschaft sagte einen sinnigen Spruch auf, nach dem der Vater seinem geistlichen Sohne die Krone auf das Haupt sesste...) on se rendit à l'église qui était ornée avec le plus grand goût. Le sermon de circonstance fut donné par Mr l'abbé Grauffel, son prédécesseur.

Fin septembre, c'est de très bonne heure et sous une pluie torrentielle que, le 26 septembre, les **chantres de Gougenheim** font un pèlerinage à Marienthal (où le curé a été chapelain quelques années auparavant!), pour se mettre sous la protection de la Ste Vierge. Des voitures élégamment ornées conduisirent les membres de la société au St lieu du pèlerinage. Une messe en musique à 4 voix d'hommes fut exécutée pendant la Grand'messe célébrée à 9 h par le curé de Gougenheim. Après un bon repas, on retourna à la basilique pour chanter un Salut solennel devant l'autel de la Vierge Dououreuse on pria le chapelet suivi de quelques cantiques en l'honneur de la Bonne Mère du Ciel. Ce fut un spectacle bien édifiant et bien touchant. On rentra par Brumath gai, joyeux, sans que le moindre désordre ne pût être signalé. Voilà de quoi satisfaire pleinement ce jeune prêtre et une bonne occasion de faire connaissance avec quelques-uns de ses nouveaux paroissiens animateurs des offices religieux. Ce pèlerinage aura lieu à maintes reprises.

Du 26 mars au 7 avril 1906, le **dallage de l'église**, dans un état bien misérable, est refait à neuf. Déjà ses prédécesseurs avaient songé à le restaurer et, une nouvelle fois, la population aurait encore aimé l'ajourner, mais le curé en décide autrement et fait une quête, en allant de maison en maison... Dieu merci tout a bien marché; quelques familles (...) ont été généreuses. Le dallage provient de la Fabrique de Mettlach (en Allemagne). La dépense s'élève à 800 Marks. Espérons que le bon Dieu bénisse les efforts que nous entreprenons pour la beauté de sa maison!... Par la suite, il s'avérera que le dallage est glissant voire dangereux, surtout en hiver puisque l'église n'est pas chauffée. Pour remédier à cette situation, il sera décidé de le recouvrir d'un long tapis. Qui donnera à cette allée centrale un cachet supplémentaire!





Si de nos jours les annonces de **noces d'or** ne manquent pas, au début du 20<sup>e</sup> siècle, un tel anniversaire relevait de l'exceptionnel. Le curé ( qui, dans la Annales, écrit à présent ses notes en Süterling), mentionne les Noces d'or des époux Nicolas GRABER et Madeleine LOTH célébrées à l'église par une messe solennelle clôturée par l'incontournable chant d'action de grâce «Grosser Gott». *Ce sont des personnes connues; elles se rendent à toutes les fêtes patronales du secteur ainsi que chaque samedi à Avenheim, lieu de pèlerinage, pour vendre leur «Zuckerbrötschen» et autres friandises...*



Fin juillet 1908, pendant que le Révérend Père Léo (est) sur le champ de bataille pour gagner les âmes égarées, le curé, parti en pèlerinage à Lourdes, (prie) pour ses ouailles.

A son retour, il célèbre une St Laurent exceptionnelle marquée par la fin de la Mission

**de 9 jours, par la bénédiction de la croix de Mission faite par M. Paul Brutschy, sculpteur à Ribeauvillé, pour un montant de 78 marks, la bénédiction d'une Vierge Dououreuse ou Pieta richement décorée et payée 500 marks, et la bénédiction de la grotte de Lourdes aménagée par les Ets Brutsch de Rappolsweiler dans l'embrasure de la fenêtre du côté de l'autel de Marie.** La condamnation de cette ouverture deviendra définitive et invisible de l'extérieur lorsque, en 1916, une charpente sera posée sur le toit plat de la sacristie... Dons et quête avaient rapporté quelque 270 marks, somme suffisante pour financer la grotte ainsi que les statues de Marie et de Bernadette. *Notre Dame de Lourdes est donc devenue la bonne Mère pour la paroisse, et Gougenheim quasi un pèlerinage de Notre Dame de Lourdes en Alsace!* Cette fierté est à la mesure de sa profonde dévotion à Marie qu'il invoque au haut de chaque page qu'il a écrite dans les Annales par: ave, ave, ave Maria. La grotte restera en place jusqu'au milieu des années 60.

L'année suivante, le curé souhaite faire réaliser quelques améliorations conséquentes au presbytère, mais le conseil municipal *ne fait faire que «l'indispensable»* ce qui a dû décevoir le curé qui note que *les relations entre le curé et le maire Joseph Kieffer sont correctes, mais pourraient être meilleures!* Sa demande ressurgira plus tard, en 1917, avec un projet de transformation de la cuisine; la réalisation de ces travaux n'est pas mentionnée.

Début mars 1911 un important projet va transformer notre église. Une entreprise de Sarrebourg est chargée de peindre l'extérieur et l'intérieur de l'église pour un somme de 1770 marks!

Au cours de ces travaux, l'entreprise OTT et frères remplace, pour un montant de 2400 marks, les anciens vitrages en "cul de bouteille" par **neufs vitraux colorés** représentant le Sacré-Coeur, St Eugène, évêque de Carthage, Sainte Cécile, Ste Monique, Sainte Anne, Saint Antoine de Padoue et Saint Louis. Les deux autres, cachés en partie par la tribune, n'ont que des motifs géométriques. Le curé met un point d'honneur à payer de sa poche (comme écrit sur le vitrail) celui de *L'apparition du Sacré Cœur à Ste Marguerite*. Cette générosité lui est coutumière puisqu'entre autres importants dons, il a versé 10 000 marks pour financer les études d'un jeune séminariste des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus.

C'est dans cette église fraîchement restaurée que, fin juin, le curé aura la triste charge de dire la messe d'enterrement de son père, Louis, décédé au presbytère à l'âge de 74 ans, un an après avoir été gravement malade pendant deux mois.

Pour Eugène, l'année 1913 commence par des soucis de santé: des douleurs rhumatismales l'obligent à rester alité quelque temps, mais pas inactifs puisque les offices quotidiens ne sont pas interrompus. Il publie même un 'Büchlein' imprimé par les Pères Spiritains de Saverne pour un montant de 4 200 marks; les 1000 exemplaires mis à sa disposition sont distribués à ses paroissiens et dans d'autres paroisses. Je n'ai malheureusement pas pu obtenir d'informations sur ce 'livret'.

**La confirmation de ce 4 juin eut un éclat exceptionnel!**



Comme d'habitude, l'évêque venu de Hochfelden est accueilli à 10 heures avec beaucoup d'éclat: sonnerie des cloches, demoiselles d'honneur, cavaliers, bouquet remis par une fillette... *C'est processionnellement* que les paroissiens et les **240 confirmands** de Gougenheim, de Durningen, de Kienheim et de Rohr se rendent à l'église, bien sûr magnifiquement décorée mais aussi, et pour la première fois, **éclairée ELECTRIQUEMENT!** On comprend dès lors le journaliste qui écrit que *«Ce jour restera pour Gougenheim une journée inoubliable.»*

Le 15 juillet 1914, pour fêter ses 25 ans de prêtrise '*mit besonderem Feierlichkeit*', le curé se rend en Terre sainte pendant que le Père Joseph Erny le remplace.



Parti de Munich, il débarque à Haïfa une semaine après.

Une calèche l'emmène à Nazareth. Il passe deux jours à Jérusalem... Ses pérégrinations s'arrêtent au port de Jaffa, près de Tel Aviv: le jour du retour au pays est venu! En mer, une surprise attend le groupe de pèlerins: leur bateau est arraisonné et ils sont déclarés prisonniers de guerre. Brutale façon d'apprendre que l'Allemagne vient de déclarer la guerre! Mais très vite, ils sont libérés par les deux navires de guerre 'Svette' (?) et Breslau'...

A son retour à Gougenheim, le 17 août, trois jours avant le décès du pape Pie X, il fera à ses paroissiens, plusieurs dimanches de suite, un récit détaillé de son périple en Terre Sainte. Il se rendra même dans plusieurs autres paroisses du secteur pour témoigner de ce qu'il a vu, vécu, ressenti...

L'année suivante, 1915, marque le début d'une longue maladie qu'il croit due à la fatigue accumulée. Peut-il s'agir d'une maladie contractée en Terre Sainte? Fin septembre, il reçoit l'extrême onction. Pendant les trois premiers mois de l'année suivante (1916), toujours malade et très fatigué, il est remplacé par un Père Spiritain. Malgré les soins et le repos forcé, son état ne s'améliore guère au cours des mois printaniers où il fête ses 50 ans (16 avril): une nouvelle fois, il reçoit l'extrême-onction. Néanmoins, au vu du livre journalier, il continue d'administrer la commune et de célébrer la messe quotidiennement.

Mais la maladie (qu'il ne nomme jamais) est tenace, pendant tout l'été, au point que le 30 septembre il est hospitalisé à Strasbourg jusqu'au 5 novembre. A son retour, il reprend son service jusqu'à Noël. Désormais, à part quelques rares et courtes exceptions, son écriture ne réapparaît plus dans le Journalier jusqu'à son départ: d'autres prêtres assurent son remplacement...

L'année 1917 doit être l'année du couronnement de la restauration de l'église! Les paroissiens attendent impatiemment que les travaux d'installation du chauffage à l'église se terminent... Le 1<sup>er</sup> février, enfin, ils peuvent assister à la messe dans une église chauffée! Ce 'confort' vient à point nommé car les rigueurs de cet hiver exceptionnellement froid et humide allaient durer jusqu'au 10 mai !!

Au début du printemps, il est question de réquisitionner les cloches... Le curé met tout en œuvre pour éviter qu'elles soient fondues. Malgré de nombreux courriers signés *Pfarrer E. Pfeiffer, Ritter vom Orden des hl. Grabe* et cosigné par le maire J. Kieffer, malgré toutes ses interventions « en haut lieu », ne parvient pas à les faire classer au « patrimoine historique » ...

Le 29 juin sera le jour le plus noir de l'histoire de Gougenheim: les cloches sont emportées pour être fondues, la foudre tombe sur une grange et la grêle cause d'importants dégâts.

La veille l'évêque était venu pour confirmer 111 jeunes de plusieurs paroisses: *'Alles ist schön verlaufen, trotz des Krieges hat die Bevölkerung schön ihre Häuser geschmückt'*... Deux jours inoubliables.

En décembre, la maladie se réveille sous la forme d'une sérieuse bronchite. Il se fait remplacer par le curé de Rohr et un Père Capucin de Bossendorf. Les mois passent mais la maladie ne le quitte pas... Au cours de l'été 1918, il finit par se résigner à quitter la paroisse et demande à son évêque à être nommé dans une petite paroisse. Lui qui avait tant donné à sa paroisse, spirituellement et financièrement, n'avait pas mérité de quitter ses ouailles dans un climat de tension. Tension provoquée par un 'fait divers' qui, aujourd'hui, nous fait sourire: à la St Laurent, des filles et des garçons ont dansé dans un restaurant *'trotz der Heiligkeit des Tages! Weh' einem solchen leichtsinnigen Geschlechte!'*

Au cours du sermon du dimanche suivant, le curé évoque la 'Ortspolizei'... Le maire prend la mouche et écrit à l'évêque une lettre peu 'amène'...

Ce dernier nomme le curé chanoine à Irmstett, coupant court à la cabale: en septembre, Eugène Pfeiffer quitte -dans quelles circonstances?- la paroisse, sans doute avec un brin d'amertume...



Il décèdera à l'âge de 69 ans le 24 juin 1935 à Strasbourg et sera inhumé à Gougenheim, dans la tombe de son père décédé en 1911; sur la pierre tombale *"Gestiftet von seinem Sohn Herr Pfarrer Pfeiffer"* sont gravés le décès de Louis Pfeiffer et celui de: Chanoine Eugène Pfeiffer, curé d'Irmstett, ancien curé de Gougenheim.

Merci à celles et ceux qui ont contribué à la rédaction ou à l'illustration de cet article! L'avant-dernier des 'Curés de notre paroisse'.

Martin Starck



## Les « Hofname » de Gougenheim (suite)

N° 12 rue de Mittelhausen (autrefois n° 61)  
«s'Schnieder-Melichters».

Le hofname de cette ferme provient de Melchior ADAM, tailleur d'habits qui l'occupait au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, mais le site était occupé bien avant.



Les premiers occupants semblent être Christophe WERNERT (1650-1717) qui épouse vers 1674 Catherine SCHNEIDER, fille de Christmann SCHNEIDER de Truchtersheim. Le couple a trois enfants: Andres (1675-1703) qui reprendra la ferme paternelle; Maria (1681-1710) qui épouse Hans HASSELMANN pour fonder «s'Keaffer-Hanse» et enfin Christmann (1684) qui s'établit à Kienheim après son mariage avec Catherine LAUCK. Après le décès de Catherine SCHNEIDER en 1688, Christophe se remarie en 1689 avec Anna EHRMANN (+1728), la sœur du Schultheiss de Wiwersheim. Elle lui donnera 4 autres enfants: Hans (1691) qui s'installe rue neuve «s'Nonnemâchers», Laurent (1694), Catherine (1697) et Anna (1705).

Andres WERNERT épouse en 1698 Martha SCHNEIDER (+1748) la veuve de Hans JACOB. Le couple a 2 enfants: Hans (1699) et Maria (1702) qui épouse en 1731 Nicolas KÜMENAU échevin de justice à Steinbourg. Après le décès prématuré d'Andres en 1703, Marthan épouse en secondes noces la même année Hans-Georg ÖHLER originaire de Hoffbür über Rhein dont elle aura 4 enfants: Brigitte (1704) qui reprend la ferme.

Brigitte ÖHLER (1704-1762) épouse en 1724 Adam ADAM (1692-1772), manouvrier originaire de Pfettisheim. Parmi leurs 12 enfants dont plusieurs meurent en bas-âge, c'est Melchior (1644-1808) exerçant la profession de tailleur qui leur succède.

Melchior ADAM épouse en 1769 Anne KLEIN (1749-1818) la fille du boucher Jacob KLEIN de Gougenheim et de Barbe HINDERMEYER. Le couple a 9 enfants, mais 5 meurent en bas-âge. C'est Joseph, le fils aîné également tailleur qui leur succède.

Joseph ADAM (1773-1850) épouse en 1800 Marie Catherine CLAUDUS (1777-1845) la fille du cordonnier Sébastien CLAUDUS et Marie DEBES (qui avaient acheté e 1793 la

grange dimiaire se trouvant à la place de la ferme MEYER rue des bergers). Le couple a 10 enfants dont la moitié décèdent en bas-âge. C'est l'aîné, Jean Népocumène qui leur succède

Jean ADAM (1802-1874), cultivateur, épouse en 1832 Madeleine AMBRAS (1803-1882) originaire de Rohr. Le couple a 11 enfants, Marie (1804) la sœur de Jean vit avec eux. Leur fils aîné Joseph leur succède.

Joseph ADAM (1834-1913), cultivateur, épouse en 1870 Anne CRIQUI (1842-1924) originaire d'Ettenndorf.

Ils ont 2 filles: Marie Louise (1878) et Françoise (1884). Marie Louise ADAM épouse en 1904 Charles KRIEGER (1874), cultivateur né à Kienheim. Parmi leurs 4 enfants, ils ont le malheur de perdre 2 fils: Laurent (1905-1938) décédé accidentellement et Antoine (1922-1944) tombé à la guerre. Albert (1909) se marie à Durningen, Eugène né en 1912 leur succède. En 1934, Antoine KRIEGER (1849-1935), le père de Charles vient habiter avec eux.

Eugène KRIEGER (1912-2001) exploite la ferme; Il épouse en 1953 Marie Eugénie HENG (1914-2012) originaire de Wolschheim. Leur fils Jean Marie né en 1954 reprend la maison paternelle. Il épouse en 1979 Gabrielle MEHL originaire de Marmoutier. Ils ont 2 fils: Laurent (1982) et Pierre (1991). Laurent a construit cette année sa nouvelle maison dans le jardin de la propriété.

N° 14 rue de Mittelhausen (autrefois n° 62) «s'Güschtel» puis «s'Lenge-Seppels».

La maison semble avoir été construite au début du 19<sup>e</sup> siècle par Jean GIESSNER (1768-1828), cordonnier venant de Mutzenhouse et marié à Marie Madeleine TROESCH (1772-1829), la fille de Hans TRÖSCH, tisserand rue des Seigneurs. Le couple a 8 enfants, mais 4 meurent en bas-âge. Le cadet: Jean (1804-1830), décède en tant que voltigeur au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Georges (1812-1864) épouse en 1845 Marie Anne HASSELMANN de la ferme «s'Wolfe-Hanse» et s'installe Rue de l'Eglise: «s'Grawe-Georgels».

C'est le fils aîné: Michel (1801-1853), également cordonnier qui reprend la ferme. Il épouse en 1827 Marie Françoise HARTZ (1801-1848) native de Hochfelden. Parmi leurs 8 enfants, quatre décèdent avant leur deuxième anniversaire.

Veuf, Michel se remarie en 1849 avec Barbe BERGANTZ (1824-?) originaire de Schaffhouse / Zorn. Ils ont 2 enfants mort-né et un garçon: André (1851-1854) qui meurt un mois après son père. Barbe quitte le village et la maison est revendue avant 1856 au cantonnier André SCHMITT qui vient de la ferme «s'Meierles».

André SCHMITT (1801-?) a épousé en 1831 Catherine HAUBER (1805-1863) de la ferme «s'Seppe». Catherine a un fils prénommé Ambroise (1830), reconnu le jour du mariage et le couple donne naissance à un autre garçon: François Antoine (1833-1893) qui sera également cantonnier.

François Antoine SCHMITT épouse en 1862 Salomé ADAM (1835-1915) de la ferme voisine. Le couple habite quelque temps dans la ferme «s'Jäklis», puis vient s'installer avec le père après le veuvage de celui-ci vers 1864. Salomé a un fils: François Antoine (1859-1895) décédé à Amélie-les-Bains. Trois enfants décèdent en bas-âge et c'est le benjamin: Laurent qui reprend la ferme paternelle.

Laurent SCHMITT (1876 -) épouse en 1904 Marie HEIM née



en 1877 à Rohr à la ferme «s'Nonnebàsches». Deux enfants voient le jour: Joseph en 1905 et François Antoine en 1907. En plus de la maman de Laurent, Marie Anne ADAM (1836-1809), une tante célibataire partage leur foyer. En 1909 la famille déménage au Ziegersberg (8 rue du Galgenberg) dans la ferme «s'Schättermeiers».

La maison est rachetée par Joseph MENGUS demeurant auparavant «an den Linden» route de Mittelhausen qui lui confère son nouveau hofnâme «s'Lenge-Seppels».

Joseph MENGUS (1855-1932), cultivateur, est le fils de Michel MENGUS, cordonnier habitant rue des Seigneurs «s'Löjels» et de Françoise HARTZ. Il épouse en 1887 Marie Anne HASSELMANN de la ferme «s'Wolfe-Hanse» demeurant à Mulhouse avec son fils Eugène (1882) légitimé lors du mariage, futur restaurateur «à l'Elephant» à Rohr. Parmi leurs six enfants: Alphonse se marie à Graffenstaden, Joséphine à Schnersheim, Laurent est tombé à la guerre en 1915 et c'est Joseph (1902), le benjamin, qui reprend la ferme paternelle. Joseph MENGUS (1902-1978) épouse en 1931 Marie-Thérèse WEISS (1907-1985) originaire de Wingersheim. Le couple a 4 enfants: Marie-Thérèse (1933), Alfred (1935), Cécile (1942) et Francine (1948). Le couple construit sa nouvelle maison en 1950.

Aucun de leurs quatre enfants ne reste à Gougenheim, mais c'est son petit-fils Yves (1967), un des fils d'Alfred et de son épouse Marie-Rose FLORENCE (1934-1995) qui revient habiter la maison.

Yves MENGUS né en 1967 à Cronembourg et son épouse Bettie MULLER originaire de Wingen/Moder arrivent à Gougenheim en 1990. Ils ont 2 filles: Léa Jacqueline Marie (1998) et Mélanie Rose (2000).



Maison disparue (autrefois n° 63) «s'Werste»

Anne ÖHLER (1710-1784) de la ferme «s'Schnieder-Melichters» épouse en 1743 Jean HEIM (1724-1774), cultivateur, ensemble ils construisent cette fermette. C'est leur fille Anne Marie qui leur succède.

Anne Marie HEIM (1754-1828) épouse en 1774 Joseph OGARD (OCKART) né au Zornhoff d'un père pêcheur (Jacob OCKART). De leurs 4 filles survivantes, c'est la benjamine: Marie Salomé qui leur succède.

Marie Salomé OGARD (1787-1833) épouse en 1810 le maître-charpentier Georges WERST (1785-1847) natif de Saessolsheim. Le couple donne naissance à 11 enfants. Deux filles: Marie Catherine (1811) et Madeleine (1815) épousent respectivement François LAUGEL et Jacques HASSELMANN à Gougenheim. Leur fils Laurent (1828) décède en 1854 comme voltigeur du 2e Régiment de Ligne. C'est son frère Jacques, charpentier qui succède à son père.

Jacques WERST (1821-1892) épouse en 1846 Marie DENTEL (1820-1878) originaire de Wolsheim. Le couple a 7 enfants dont deux décèdent en bas-âge. Joseph né en 1853 décède un mois avant ses 20 ans, et aucune des filles ne reste au village. La maison est abandonnée puis démolie.

#### N° 16 rue de Mittelhausen (autrefois n° 64) «s'Deawelde»

Theobald (en allemand Diebold prononcé Deaweld) est à l'origine de ce hofnâme.

Theobald ZENACKER (1775-1824), journalier natif de Rohr construit cette fermette à coté de son frère après son mariage en 1805 avec Madeleine GROENER (1783-?) de la ferme «s'Keaffer-Mechels». Le couple a 5 enfants et c'est Michel, le fils cadet qui reprend la ferme.

Michel ZEHACKER (1807), tisserand, épouse en 1834 Anne Marie FÜSSLER (1809) dont il a eu un fils prénommé Fidel en 1832. Cinq autres enfants naîtront au foyer avant que la famille quitte le village et vende la maison à François Antoine HASSELMANN.

François Antoine HASSELMANN (1813-1888), journalier, vient de la ferme «s'Magnusse». Il épouse en 1845 Marie Catherine GINS (1819-1901) de la ferme «s'Dresche-Mechels». Le couple aura 5 enfants, mais seuls 2 filles survivront. L'aînée, Marie Salomé reprend la ferme, sa sœur, Marie Anne (1858) épouse en 1879 Joseph HASSELMANN à la ferme «s'Steys».

Marie Salomé (1849 -) épouse en 1878 Laurent HASSELMANN (1847-1929), cultivateur de la ferme «s'Schotte-Hansels». Le couple a 4 enfants dont deux meurent en bas-âge.

François Antoine HASSELMANN (1882), cultivateur, épouse en 1910 Marie Rosalie RECHT (1887) native de Schaffhouse / Zorn. Le couple a 11 enfants, mais 2 meurent en bas-âge. Vers 1924 la famille quitte Gougenheim après avoir racheté la ferme Ragel à Villeréol dans le Lot et Garonne.

La maison est rachetée par Marcel KLEIN (1876) agent d'assurances de la ferme «s'Stitzlis» située en face. Il a épousé en 1924 Marie Catherine GLADY (1893) de Grassendorf et le couple a légitimé Antoine (1920) le fils de celle-ci. Deux autres enfants verront le jour: Eugène (1925-1945) tombé à la guerre et Raymond (1925-2003) décédé à la maison de retraite de Bischwiller.

Monsieur et Madame GERST, les actuels propriétaires reconstruisent la maisonnette et transforment complètement l'aile adjacente. La petite laiterie se trouvant à côté devient un atelier d'artiste.





Diffusion gratuite

Mairie de GOUGENHEIM

Tél.: 03 88 70 57 32

Site: [www.gougenheim.fr](http://www.gougenheim.fr)

Ce bulletin couvre la période de  
janvier 2019 à décembre 2019

**Directeur de publication :**

M. Frédéric SCHOENHENTZ

Numéro tiré à 300 exemplaires

Reproduction et vente interdite

Parution janvier 2020

**Composition et impression :**

Imprimerie CATHAL - HOCHFELDEN

Tél.: 03 88 02 20 20

Dépot légal: janvier 2020

*Par respect de l'environnement, ce  
document est imprimé sur du papier  
sans chlore certifié PEFC*